****

*Ce document est soumis au droit d’auteur. Ce document ne peut être utilisé et reproduit qu’à des fins non commerciales. Toute utilisation commerciale, y compris, mais sans s’y limiter, la revente, la facturation de l’accès, de la redistribution ou des œuvres dérivées telles que les traductions non officielles basées sur ce document n’est pas autorisée*.

**Préface**

Le présent Document Type de Passation de Marchés (DTPM) a été préparé par la Banque Islamique de Développement pour la Sélection Initiale des Candidats préalablement à la Demande de Propositions (DP) . Ce DTPM s'inspire du Document Standard de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour la Sélection Initiale et reflète les *Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement, Avril 2019, révision de février 2023*. La BIsD remercie la Banque mondiale d'avoir autorisé l'utilisation et la modification du document pour les opérations de la BIsD.

La procédure de Sélection initiale décrite au paragraphe 1.23 des Procédures d’Acquisition de la BIsD-*Directives pour l’Acquisition de Biens, Travaux et Services connexes* est normalement utilisée avec une Demande de Propositions (DDP) car elle permet au Bénéficiaire d'inviter uniquement les candidats les mieux classés à soumettre des Propositions. La Sélection initiale implique un processus en deux étapes. La première étape est similaire au processus de Préqualification. Elle permet d'établir une liste longue des candidats. Les candidats figurant sur la liste longue sont ensuite évalués sur la base de critères de notation. Après avoir classé les scores combinés des critères évalués, le Bénéficiaire sélectionne les candidats les mieux classés pour soumettre une Proposition.

La procédure de Sélection initiale est utilisée pour les travaux complexes et/ou importants, pour les marchés de fournitures d’équipements et de machines spécialisées ou pour les marchés clé-en-main, de matériels devant être fabriqués sur commande, d’équipements industriels, de services spécialisés, de certaines technologies complexes de l’information, afin de s’assurer que l’avis d’appel d’offres ne sera adressé qu’à des Firmes et entreprises possédant les capacités et les ressources voulues pour exécuter le marché.

Le Document type de Sélection Initiale (DSI) doit être utilisé par les Bénéficiaires avec un minimum de modifications nécessaires et acceptables pour la BIsD, lorsqu’un processus de Sélection Initiale a lieu avant la procédure de Demande de Propositions.

Pour plus d'informations sur ce document, veuillez contacter :

*Division des Acquisitions et de la Gestion financière des Projets (PPFM)*

*Complexe des Opérations*

*Banque Islamique de Développement*

*8111 King Khalid Street*

*Al Nuzlah Al Yamania District*

*Unit No. 1, Jeddah 22332-2444*

*Kingdom of Saudi Arabia*

*ppr@isdb.org*

[*www.isdb.org*](http://www.isdb.org)

Document Type de Passation de Marchés

**Sommaire**

**Avis Spécifique de Passation de Marché - Invitation à la Sélection Initiale**

Le modèle joint est l’Invitation à la Sélection Initiale. Il s’agit du modèle à utiliser par le Maître d’Ouvrage.

**Dossier de Sélection Initiale :**

**PARTIE 1 – PROCÉDURES DE SÉLECTION INITIALE**

**Section I - Instructions aux Candidats (IC)**

La présente Section fournit des renseignements pour aider les Candidats à préparer et à soumettre leur Dossier de Candidature à la Sélection Initiale (« Candidature »). Des informations sont également fournies sur l’ouverture et l’évaluation des Candidatures. **La Section I contient des dispositions qui doivent être utilisées sans modification.**

**Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)**

Cette Section comprend des dispositions qui sont spécifiques à chaque marché et complètent la Section I, Instructions aux Candidats.

**Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale**

Cette Section précise les méthodes, les critères et les exigences à utiliser pour déterminer comment les Candidats doivent être initialement sélectionnés et invités plus tard à soumettre des Propositions.

**Section IV - Formulaires de Candidature**

Cette Section comprend la Lettre de Soumission de Candidature et d’autres formulaires qui doivent être soumis avec la Demande.

**Section V - Pays éligibles**

Cette Section contient des informations concernant les pays éligibles.

**Section VI - Règles de la BIsD en matière de Fraude et Corruption**

Cette Section fournit aux Candidats la référence de la politique de la BIsD en matière de Fraude et de Corruption applicable au processus de Sélection Initiale.

**PARTIE 2 – EXIGENCES DU MAÎTRE D’OUVRAGE**

**Section VII – Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage**

Cette Section comprend une description sommaire de la localisation, les délais d’exécution, les exigences fonctionnelles et de performance, et autres informations sur les activités du Marché faisant l’objet de cette Sélection Initiale. La description des Exigences du Maître d’Ouvrage peut également inclure un résumé des exigences environnementales et sociales (ES) (y compris les exigences relatives à l’Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS)) qui doivent être satisfaites par l’Entrepreneur lors de l’exécution du Marché.

**Annexe :** **Questionnaire du Groupe de la BID en LBC/KYC**

**Avis Spécifique de Passation de Marché – Dossier de Sélection Initiale (DSI)**

**Modèle**

**Invitation à la Sélection Initiale**

***[Insérer un titre abrégé identifiant le marché]***

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence d’exécution ]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du Marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où le DSI est émis]*

**N° de financement :** *[insérer le numéro de référence* pour le *financement]*

**Numéro de DSI** : *[insérer le numéro de référence du DSI indiqué dans le plan de passation de marchés]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle le DSI* est émis sur *le marché]*

1. Le *[insérer le nom du Bénéficiaire] [a reçu/a demandé / a l’intention de demander]* un financement de la Banque Islamique de Développement pour le coût *du [insérer le nom du projet], et a l’intention d’appliquer une partie du produit aux paiements au titre du marché[[1]](#footnote-2) pour [insérer le titre du marché][[2]](#footnote-3).*
2. Le *[insérer le* *nom de l’agence d’exécution]* a l’intention de sélectionner initialement les Candidats pour *[insérer le numéro de marché et/ou le nom, une brève description du ou des types d’acquisition , y compris les principales exigences de performance / fonctionnelles, l’emplacement, les exigences de qualification clés et d’autres informations nécessaires pour permettre aux* *Candidats*  *de décider de répondre ou non à cette invitation pour la Sélection Initiale].* Il est prévu que la Demande de Propositions soit émise en *[insérer le mois et l’année].*
3. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans les *Directives pour l’Acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement, Avril 2019, révision de février 2023* (« les Directives»), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès *du [insérer le nom de l’agence]* à l’adresse ci-dessous [*insérer l’adresse à la fin du document]* pendant les heures de bureau *[insérer les heures de bureau le cas échéant, c’est-à-dire 0900 à 17 :00 heures].* Un ensemble complet du dossier de **Sélection Initiale** en *[insérer le nom de la langue]* peut être acheté par les Candidats intéressés sur présentation d’une demande écrite à l’adresse ci-dessous et moyennant le paiement de frais non remboursables de *[insérer le montant en monnaie locale]* ou *[insérer le montant dans la monnaie convertible spécifiée, c’est-à-dire en dollars américains].* Le mode de paiement sera *[insérer le mode de paiement].* Le dossier sera envoyé par *[insérer la procédure de mise à disposition].*[[3]](#footnote-4)

5. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et remises à l’adresse ci-dessous à *[insérer l’heure]* le *[insérer la date]*. Les demandes tardives sont susceptibles d’être rejetées.

*[Insérer le nom du bureau]*

*[Insérer le nom de l’officier et le titre]*

*[Insérer l’adresse postale et/ou l’adresse postale, le code postal,* la ville et le *pays]*

*[Insérer le numéro de téléphone, le pays et l’indicatif de la ville]*

*[Insérer le numéro de télécopieur, le code du pays et* *de la* *ville]*

*[Insérer l’adresse courriel]*

*[Insert l’adresse du site internet]*

**Invitation pour**

**Sélection Initiale**

*Acquisition de :*

*[insérer l’identification de l’acquisition]*

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence d’exécution]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où le DSI est émis]*

**N° de financement :** *[insérer le numéro de référence du financement]*

**Numéro de DSI :** *[insérer le numéro de référence du DSI mentionné dans le plan de passation de marchés]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle le DSI est émis* sur le marché]

**(Ce document de sélection initiale est destiné à être utilisé dans le cas d’un processus de Demande de Propositions)**

Document Type de Passation de Marché

**Table des matières**

[PARTIE 1 – Procédure de Sélection Initiale 1](#_Toc138251247)

[Section I - Instructions aux Candidats (IC) 3](#_Toc138251248)

[Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) 19](#_Toc138251249)

[Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale 24](#_Toc138251250)

[Section IV - Formulaires de Candidature 39](#_Toc138251251)

[Section V - Pays éligibles 67](#_Toc138251252)

[Section VI - Règles de la BIsD en matière de Fraude et Corruption 69](#_Toc138251253)

[PARTIE 2 - Exigences du Maître d’Ouvrage 71](#_Toc138251254)

[Section VII - Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage 72](#_Toc138251255)

PARTIE 1 – Procédure de Sélection Initiale

Section I - Instructions aux Candidats

**Contenu**

[A. Généralités 3](#_Toc138251260)

[1. Champ d’application 3](#_Toc138251261)

[2. Source des Fonds 3](#_Toc138251262)

[3. Fraude et Corruption 4](#_Toc138251263)

[4. Candidats Eligibles 4](#_Toc138251264)

[5. Éligibilité 7](#_Toc138251265)

[B. Contenu du Dossier de Sélection Initiale 8](#_Toc138251266)

[6. Sections du Dossier de Sélection Initiale 8](#_Toc138251267)

[7. Eclaircissement sur le Dossier de Sélection Initiale et réunion préparatoire à la Candidature 9](#_Toc138251268)

[8. Modification du Dossier de Sélection Initiale 10](#_Toc138251269)

[C. Préparation des Candidatures 10](#_Toc138251270)

[9. Frais afférents à la Candidature 10](#_Toc138251271)

[10. Langue de la Candidature 10](#_Toc138251272)

[11. Documents de la Candidature 10](#_Toc138251273)

[12. Lettre de Candidature 11](#_Toc138251274)

[13. Documents établissant l’éligibilité du Candidat 11](#_Toc138251275)

[14. Documents établissant les Qualifications du Candidat 11](#_Toc138251276)

[15. Signature de la Candidature et nombre de Copies 11](#_Toc138251277)

[D. Dépôt des Candidatures 12](#_Toc138251278)

[16. Cachetage et Marquage des Candidatures 12](#_Toc138251279)

[17. Date limite de Dépôt des Candidatures 12](#_Toc138251280)

[18. Candidatures tardives 13](#_Toc138251281)

[19. Ouverture des Candidatures 13](#_Toc138251282)

[E. Procédures d’Evaluation des Candidatures 13](#_Toc138251283)

[20. Confidentialité 13](#_Toc138251284)

[21. Clarification des Candidatures 13](#_Toc138251285)

[22. Conformité des Candidatures 14](#_Toc138251286)

[23. Marge de Préférence 14](#_Toc138251287)

[24. Sous-traitants 14](#_Toc138251288)

[F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats 15](#_Toc138251289)

[25. Évaluation des Candidatures 15](#_Toc138251290)

[26. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats 15](#_Toc138251291)

[27. Sélection Initiale des Candidats 15](#_Toc138251292)

[28. Notification de la Sélection Initiale 17](#_Toc138251293)

[29. Demande de Propositions 17](#_Toc138251294)

[30. Changements dans les Qualifications des Candidats 18](#_Toc138251295)

[31. Réclamation Relative à la Passation de Marché 18](#_Toc138251296)

Section I - Instructions aux Candidats (IC)

1. Généralités

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Champ d’application
 | * 1. Dans le cadre de l’invitation à la Sélection Initiale indiquée à la Section II, Données Particulières de Sélection Initiale **(DPSI),** le Maître d’Ouvrage, tel que défini **dans les DPSI,** émet le présent dossier de Sélection Initiale (« Dossier de Sélection Initiale ») aux candidats potentiels (« Candidats ») intéressés à soumettre des candidatures (« Candidatures ») de Sélection Initiale afin de soumettre des Propositions pour l’exécution des acquisitions décrites à la Section VII, Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage. Dans le cas où les propositions seront sollicitées en vue de lots/marchés distincts (c’est-à-dire selon une procédure de lots et de groupes de lots), ceux-ci sont répertoriés **dans les DPSI.** Le numéro de la Demande de Propositions (DP) correspondant à cette Sélection Initiale est également fourni dans **les DPSI.**
	2. [*Dans le cas de l’acquisition d’un système d’information, insérer ce qui suit*: « Aux fins du présent Dossier de Sélection Initiale, le terme «, Système d’information » désigne l’ensemble :
		1. des technologies de l’information requises, y compris l’ensemble du matériel, des logiciels, des fournitures et des consommables liés au traitement de l’information et aux communications que le Fournisseur est tenu de fournir et d’installer dans le cadre du Marché, ainsi que toute la documentation connexe, et tous les autres matériaux et biens à fournir, à installer, à intégrer et à rendre opérationnels; et
		2. le développement de logiciels, le transport, l’assurance, l’installation, la personnalisation, l’intégration, la mise en service, la formation, le support technique, la maintenance, la réparation et les autres services nécessaires au bon fonctionnement du Système d’Information devant être fournis par le Proposant sélectionné, comme spécifié à la Section VII Exigences du Maître d’Ouvrage. »]
 |
| 1. Source des Fonds
 | * 1. Le Bénéficiaire (ci-après dénommé « Bénéficiaire») indiqué **dans les DPSI** a demandé ou reçu un financement (ci-après dénommé « fonds ») de la Banque Islamique de Développement (ci-après dénommée « la BIsD ») d’un montant spécifié dans les **DPSI**, pour le coût du projet nommé dans **les DPSI.** Le Bénéficiaire a l’intention d’utiliser une partie des fonds aux paiements admissibles pour le ou les marchés découlant du processus de Demande de Propositions (DP) pour lequel cette Sélection Initiale est effectuée.
	2. La BIsD n’effectuera les paiements qu’à la demande du Bénéficiaire, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux articles et conditions de l’Accord de Financement L’accord de financement interdit tout retrait du compte de financement destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, à la connaissance de la BIsD, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d’une interdiction résultant de l’application des Règles de Boycott de l’Organisation de la Coopération Islamique, de la ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine. Aucune partie autre que le Bénéficiaire ne peut se prévaloir de l’un quelconque des droits stipulés dans l’accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds.
 |
| 1. Fraude et Corruption
 | * 1. La BIsD demande que les règles relatives aux pratiques de fraude et corruption telles qu’elles figurent à la Section VI soient appliquées.
	2. Aux fins d’application de ces dispositions, les Candidats devront permettre et faire en sorte que leurs agents (qu’ils soient déclarés ou non), leurs sous-traitants, consultants, prestataires de services, fournisseurs, et leur personnel, permettent à la BIsD d’examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à toute procédure de sélection initiale, de préqualification, de remise des offres, remise de proposition , et d’exécution des marchés (en cas d’attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la BIsD.
 |
| 1. Candidats Eligibles
 | * 1. Les Candidats doivent satisfaire aux critères d’éligibilité énoncés dans la présente Instruction et dans les IC 5.1.
	2. Un Candidat peut être une entreprise privée ou publique, une entreprise ou une institution étatique sous réserve des IC 4.9 - ou toute combinaison de ces entités sous la forme d’un groupement d’entreprises (« GE ») au titre d’un accord existant ou tel qu’il ressort d’une intention de former un tel accord appuyé par une lettre d’intention. Dans le cas d’un GE, tous les membres sont solidairement responsables de l’exécution de l’ensemble du contrat conformément aux termes du Marché, sous réserve des IC 4.3. Le GE doit désigner un représentant autorisé (« le Membre Chef de File  ») qui aura le pouvoir de mener toutes les activités pour et au nom de tous les membres du GE au cours du processus de Sélection Initiale, du processus de Demande de Propositions (dans le cas où le GE soumet une Proposition) et pendant l’exécution du marché (dans le cas où le GE se voit attribuer le marché). Sauf indication contraire **dans les DPSI**,il n’y a pas de limite au nombre de membres d’un GE.
	3. Une entreprise n’est pas autorisée à participer à la sélection initiale pour le même marché à la fois en tant qu’entreprise individuelle et en tant que partie d’un GE ou en tant que sous-traitant. Toutefois, une entreprise peut participer en tant que sous-traitant à plus d’une Candidature, mais uniquement en qualité de sous-traitant. Les demandes soumises en violation de cette procédure seront écartées.
	4. Une entreprise et l’une quelconque de ses sociétés affiliées (qui contrôlent directement ou indirectement, sont contrôlées par cette entreprise ou sont sous contrôle commun avec cette entreprise) ne sont pas autorisées à soumettre plus d’une Candidature de sélection initiale pour le même marché, que ce soit individuellement, en tant que GE ou en tant que sous-traitant entre elles. Les Candidatures soumises en violation de cette procédure seront rejetées.
	5. Un Candidat, ainsi que les entités qui le constituent, doit avoir la nationalité d’un des pays éligibles sous réserves des dispositions de l’article 5.1 des IC. Un Soumissionnaire sera réputé avoir la nationalité d'un pays donné s’il y est constitué en société, ou enregistré, et soumis à son droit, tel qu’ il ressort de ses statuts ou documents équivalents et de ses documents d'enregistrement. Ce critère s’appliquera également à la détermination de la nationalité des sous-traitants et fournisseurs du Marché, y compris pour les services connexes.
	6. Les Candidats et les sous-traitants spécialisés ou fournisseurs proposés pour toute partie du Marché, y compris les services connexes (aux fins de la présente IC 4.6, ci-après dénommés « Candidats ») ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts. Les Candidats seront considérés comme ayant un conflit d’intérêts, s’ils ont, ou l’un de leurs affiliés, participé en tant que consultant à la préparation des Spécifications (autre que la conception à réaliser dans le cadre de ce Marché) ou ont été recrutés ou doivent l’être par le Maître d’Ouvrage ou le Bénéficiaire en tant que Représentant du Maître d’Ouvrage pour le suivi du Marché qui fait l’objet de la présente Sélection initiale. De plus, les Candidats peuvent être considérés comme ayant un conflit d’intérêts s’ils entretiennent une étroite relation d’affaires ou de famille avec un membre du personnel du Bénéficiaire (ou du personnel de l’entité d’exécution du Projet ou d’un bénéficiaire d’une partie du Financement) : qui: (i) sont directement ou indirectement impliqués dans la préparation du Dossier de Sélection Initiale ou du Dossier de Demande de Propositions (DP) ou des spécifications du Marché, et/ou le processus d’évaluation des Propositions; ou (ii) pourrait intervenir dans l’exécution ou à la supervision de ce même Marché, à moins que le conflit découlant de cette relation n’ait été résolu d’une manière acceptable pour la BIsD pendant le processus de sélection et de l’exécution du Marché.
	7. Un soumissionnaire faisant l’objet d’une sanction prononcée par la BIsD conformément à l’Article 3.1 des IC, notamment au titre des Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes financés par la BID, (« les Directives »), sera exclu de toute préqualification ou attribution et de tout autre bénéfice (financier ou autre) d’un marché financé par la BIsD durant la période que la BIsD aura déterminée. .
	8. La liste des entreprises et personnes exclues est disponible à l’adresse électronique mentionnée **dans les DPSI.**
	9. Les Candidats qui sont des entreprises ou des institutions publiques dans le pays du Maître d'Ouvrage sont éligibles à la Sélection initiale, à concourir et à l’attribution de marché(s) uniquement s'ils peuvent établir, à la satisfaction de la BIsD, qu'ils (i) sont légalement et financièrement autonomes ; (ii) fonctionnent selon le droit commercial, et (iii) ne dépendent pas du budget du gouvernement du Bénéficiaire, conformément au paragraphe 1.16 des Politiques des Acquisitions de la BIsD - Directives pour l’Acquisition de Biens, Travaux et Services connexes. Pour être éligible, une entreprise ou institution publique doit établir à la satisfaction de la BIsD, par tous documents pertinents, y compris son Statut et d'autres informations que la BIsD peut demander, qu'elle : (i) est une entité juridique distincte du gouvernement ; (ii) ne reçoit pas actuellement de subventions importantes ou de soutien budgétaire ; (iii) fonctionne comme toute entreprise commerciale et, entre autres, n'est pas obligée de reverser ses excédents au trésor public, peut acquérir des droits et des obligations, emprunter des fonds et est responsable du remboursement de ses dettes, et peut être déclarée en faillite ; et (iv) ne soumissionne pas pour un marché devant être attribué par le ministère ou l'agence du gouvernement qui, en vertu des lois ou réglementations applicables, est l'autorité de tutelle ou de supervision de l'entreprise ou est en mesure d'exercer une influence ou un contrôle sur l'entreprise ou l'institution.
	10. Un Candidat ne doit pas faire l’objet d’une exclusion par le Maître d’Ouvrage au titre d’une déclaration de garantie de Soumission ou de Proposition.
	11. Le Candidat doit fournir les preuves documentaires d’éligibilité satisfaisantes pour le Maître d’Ouvrage, comme le Maître d’Ouvrage peut raisonnablement le demander.
	12. Une entreprise tombant sous le coup d’une sanction par le Bénéficiaire l’excluant de ses marchés sera admise à participer au présent processus, à moins que, à la demande du Bénéficiaire, la BIsD ne détermine que l’exclusion:

(a) est en relation avec la fraude ou à la corruption ; et (b) a été prononcée dans le cadre d’une procédure judiciaire ou administrative équitable à l’égard de l’entreprise. |
| 1. Éligibilité
 | * 1. Les entreprises et les individus d’un pays donné peuvent être inéligibles si cela est indiqué à la Section V et (a) si la loi ou la réglementation du pays du Bénéficiaire interdit les relations commerciales avec le pays de l’entreprise, sous réserve qu’il soit établi à la satisfaction de la BIsD que cette exclusion n’empêche pas le jeu efficace de la concurrence pour la fourniture des biens, des travaux ou des services nécessaires; ou (b) en application des Règles de Boycott de l’Organisation de la Coopération Islamique, de la ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine,, le pays du Bénéficiaire interdit toute importation de fournitures en provenance du pays de l’entreprise ou tout paiement aux personnes physiques ou morales dudit pays.
	2. Les entreprises initialement sélectionnées, seront examinés et soumis à la diligence raisonnable du client. Seuls les soumissionnaires dont la vérification préalable en matière de conformité est satisfaisante seront qualifiés pour poursuivre le processus de sélection et pour remplir le questionnaire / formulaire ci-joint de la BIsD sur la LBC / FT / KYC pour une vérification préalable approfondie en matière de conformité conformément à la politique de la BIsD sur la lutte contre le blanchiment d'argent (LBC). Financement du terrorisme (CFT) et Know Your Customer / Sachez qui est votre Client (KYC) approuvé le 19/12/2019 par la résolution BED IsDB / BED / 15/12/019 / (333) / 80.

Définitions:«**Politique de conformité**»: Politique de la BIsD sur la lutte contre le blanchiment d'argent (LBC), la lutte contre le financement du terrorisme (CFT) et la connaissance de votre client (KYC) approuvée le 19/12/2019 par la résolution BED IsDB / BED / 15/12/019 / (333) / 80.«**Vérification Préalable de la Clientèle (VPC) / Vérification Préalable en matière de Conformité**»: désigne un processus d'intégration consistant à mener des recherches, des analyses et des examens visant à connaître le client (Sachez qui est votre Client / KYC) et à comprendre les risques - y compris, mais sans s'y limiter, le blanchiment d'argent / le financement du terrorisme (BC / FT), l’évasion fiscale, les sanctions, la criminalité, l’intégrité - que les relations avec le client peuvent poser, conformément à la politique de conformité de la BIsD.«**Blanchiment d'argent**»: signifie l’acquisition, la possession. l'utilisation, la conversion ou le transfert du produit du crime, dans le but de dissimuler ou de déguiser l'origine illicite du bien, tel que défini dans la politique de conformité de la BIsD.«**Financement du terrorisme**: désigne généralement l'infraction prévue à l'article 2 de la Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme, telle que définie dans la politique de conformité de la BIsD.«**IsDB LBC / CFT / KYC / Questionnaire / Formulaire»**: voir pièce jointe / annexe. |
| 1. Contenu du Dossier de Sélection Initiale
 |
| 1. Sections du Dossier de Sélection Initiale
 | * 1. Le présent Dossier de Sélection Initiale comprend les parties 1 et 2 qui incluent toutes les sections indiquées ci-dessous et qui doivent être lues conjointement avec tout Additif émis conformément à l’IC 8.

**PARTIE 1 Procédure de Sélection Initiale*** Section I - Instructions aux Candidats (IC)
* Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)
* Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale
* Section IV - Formulaires de Candidature
* Section V – Pays éligibles
* Section VI – Règles de la BIsD en matière de Fraude et Corruption

**PARTIE 2 Exigences du Maître d’Ouvrage*** Section VII - Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage
	1. Le Maître d’Ouvrage ne peut être tenu responsable vis-à-vis des Candidats de l’intégrité du dossier de sélection initiale, des réponses aux demandes d’éclaircissement, du compte-rendu de la réunion préparatoire au dépôt des candidatures ou des Additifs au dossier de Sélection Initiale émis en vertu des IC 8 s’ils n’ont pas été obtenus directement auprès de lui. En cas de contradiction, les documents délivrés directement par le Maître d’Ouvrage feront foi.
	2. Le Candidat sera réputé avoir examiné l’ensemble des instructions, formulaires et termes du Dossier de Sélection Initiale et devra fournir avec sa Candidature tous les renseignements ou documents requis par le Dossier de Sélection Initiale.
 |
| 1. Eclaircissement sur le Dossier de Sélection Initiale et réunion préparatoire à la Candidature
 | * 1. Un Candidat potentiel qui a besoin d’un éclaircissement sur le Dossier de Sélection Initiale doit contacter le Maître d’Ouvrage par écrit à l’adresse du Maître d’Ouvrage indiquée dans les **DPSI**. Le Maître d’Ouvrage répondra par écrit à toute demande d’éclaircissements à condition que cette demande soit reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de soumission des candidatures. Le Maître d’Ouvrage transmettra sa réponse à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale directement du Maître d’Ouvrage. La réponse comprendra une description de la demande, mais sans en identifier la source. Si cela est indiqué dans les **DPSI**, le Maître d’Ouvrage publiera également rapidement sa réponse sur le site internet identifié dans les **DPSI**. Si le Maître d’Ouvrage juge nécessaire de modifier le Dossier de Sélection Initiale à la suite d’un éclaircissement, il le fera en suivant la procédure prévue par les IC 8 et conformément aux dispositions des IC 17.2.
	2. S’il est indiqué **dans les DPSI**, le représentant désigné du Candidat est invité, aux frais du Candidat, à assister à une réunion préparatoire au dépôt de candidature au lieu, à la date et à l’heure mentionnés dans **les DPSI**. Au cours de cette réunion préparatoire à la Candidature, les Candidats potentiels peuvent demander des éclaircissements sur les exigences du projet, les critères de qualification ou tout autre aspect du Dossier de Sélection Initiale.
	3. Le compte-rendu de la réunion, le cas échéant, incluant le texte des questions posées par les Candidats (sans identifier la source) et les réponses données, ainsi que toutes les réponses préparées après la réunion, sera transmis rapidement à tous ceux qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale. Toute modification du Dossier de Sélection Initiale qui pourrait devenir nécessaire à la suite de la réunion préalable à la Candidature sera effectuée par le Maître d’Ouvrage exclusivement au moyen d’un additif conformément aux IC 8. Le fait qu’un Candidat n’assiste pas à la réunion préparatoire au dépôt des candidatures ne constituera pas un motif de disqualification du Candidat.
 |
| 1. Modification du Dossier de Sélection Initiale
 | * 1. À tout moment avant la date limite de dépôt des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut modifier le Dossier de Sélection Initiale en publiant un Additif.
	2. Tout Additif émis sera considéré comme faisant partie intégrante du Dossier de Sélection Initiale et doit être communiqué par écrit à tous les candidats qui ont obtenu le Dossier de Sélection Initiale du Maître d’Ouvrage. Le Maître d’Ouvrage publiera rapidement l’Additif sur le site internet du Maître d’Ouvrage identifié dans **les DPSI.**
	3. Afin de laisser aux Candidats un délai raisonnable pour tenir compte d’un Additif lors de la préparation de leur candidature, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger la date limite de dépôt des Candidatures conformément aux IC 17.2.
 |
| 1. Préparation des Candidatures
 |
| 1. Frais afférents à la Candidature
 | * 1. Le Candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et au dépôt de sa candidature. Le Maître d’Ouvrage ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quels que soient le déroulement et l’issue de la procédure de Sélection Initiale.
 |
| 1. Langue de la Candidature
 | * 1. La Candidature ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la Sélection Initiale échangés entre le Candidat et le Maître d’Ouvrage, doivent être rédigés dans la langue spécifiée **dans les DPSI**. Les documents complémentaires et les publications fournis par le Candidat dans le cadre de la candidature peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d’être accompagnés d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée dans **les DPSI**,auquel cas, aux fins de l’interprétation de la Demande, la traduction fera foi.
 |
| 1. Documents de la Candidature
 | * 1. Le dossier de Candidature doit comprendre les éléments suivants :

a) La **Lettre de Candidature**, conformément aux IC 12.1;b) **Eligibilité** : les documents établissant l’éligibilité du Candidat, conformément aux IC 13.1;c) **Qualifications :** les documents établissant les qualifications du Candidat, conformément aux IC 14; etd) tout autre document requis tel que spécifié **dans les DPSI**.* 1. Le Candidat doit fournir des informations sur les commissions et les rémunérations, le cas échéant, payées ou à payer à des agents ou à toute autre partie relative à la présente Candidature.
 |
| 1. Lettre de Candidature
 | * 1. Le Candidat doit remplir une Lettre de Candidature fournie à la Section IV, Formulaires de Candidature. Cette Lettre doit être remplie sans modification de son format.
 |
| 1. Documents établissant l’éligibilité du Candidat
 | * 1. Pour établir son éligibilité conformément aux IC 4, le Candidat doit remplir les déclarations d’éligibilité dans la Lettre de Candidature et les formulaires ELI (éligibilité) 1.1 et 1.2, inclus dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
 |
| 1. Documents établissant les Qualifications du Candidat
 | * 1. Afin d’établir ses qualifications pour exécuter le(s) marché(s) conformément à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale, le Candidat doit fournir les informations demandées dans les fiches d’information correspondantes incluses dans la Section IV, Formulaires de Candidature.
	2. Lorsqu’un formulaire de Candidature exige que le Candidat indique un montant en termes monétaires, le Candidat doit indiquer l’équivalent en USD en utilisant le taux de change déterminé comme suit:
1. pour le chiffre d’affaires de la construction ou les données financières requises pour chaque année – le taux de change en vigueur le dernier jour de l’année civile concernée (au cours de laquelle les montants de cette année doivent être convertis); et
2. valeur d’un marché spécifique – le taux de change en vigueur à la date du marché.

Les taux de change seront obtenus de la source accessible au public identifiée **dans les DPSI**. Toute erreur dans la détermination des taux de change dans la candidature peut être corrigée par le Maître d’Ouvrage.  |
| 1. Signature de la Candidature et nombre de Copies
 | * 1. Le Candidat doit préparer un original des documents de la Candidature tel que décrit dans les IC 11 et le marquer clairement « ORIGINAL ». L’original de la Candidature doit être dactylographié ou écrit à l’encre indélébile et doit être signé par une personne dûment autorisée à signer au nom du Candidat. Dans le cas où le Candidat est un GE, la demande doit être signée par un représentant autorisé du GE au nom du GE et de manière à être juridiquement contraignante pour tous les membres, comme en témoigne une procuration signée par des signataires légalement autorisés.
	2. Le Candidat doit soumettre des copies de la Candidature originale signée, au nombre spécifié **dans les DPSI**,et les marquer clairement « COPIE ». En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original fera foi.
 |
| 1. Dépôt des Candidatures
 |
| 1. Cachetage et Marquage des Candidatures
 | * 1. Le Candidat doit insérer l’original et les copies de la Candidature dans une enveloppe scellée qui doit :

(a) porter le nom et l’adresse du Candidat ;(b) être adressée au Maître d’Ouvrage, conformément aux IC 17.1 ;(c) porter l’identification spécifique de ce processus de Sélection Initiale indiquée dans **les DPSI** **1.1**.* 1. Le Maître d’Ouvrage n’acceptera aucune responsabilité pour le non-traitement d'une enveloppe qui n’a pas été identifiée comme requis dans les IC 16.1 ci-dessus.
 |
| 1. Date limite de Dépôt des Candidatures
 | * 1. Les Candidats peuvent soumettre leur Candidature par la poste ou la déposer directement. Les Candidatures doivent être reçues par le Maître d’Ouvrage à l’adresse et au plus tard à la date limite indiquée **dans les DPSI**. Lorsque cela est spécifié dans **les DPSI**,les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique, conformément aux procédures de dépôt de Candidatures électroniques spécifiées **dans** **les DPSI**.
	2. Le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger le délai de dépôt des Candidatures en modifiant le Dossier de Sélection Initiale conformément aux IC 8, auquel cas tous les droits et obligations du Maître d’Ouvrage et des Candidats soumis à la date limite précédente seront par la suite soumis au délai prolongé.
 |
| 1. Candidatures tardives
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter les Candidatures reçues après la date limite de dépôt des Candidatures, sauf indication contraire **dans les DPSI**.
 |
| 1. Ouverture des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage ouvrira toutes les Candidatures à la date, à l’heure et au lieu spécifiés **dans les DPSI.** Les candidatures tardives seront traitées conformément aux IC 18.1.
	2. Les Candidatures soumises par voie électronique (si elles sont autorisées en vertu des IC 17.1) seront ouvertes conformément aux procédures spécifiées **dans les DPSI**.
	3. Le Maître d’Ouvrage préparera un procès-verbal d’ouverture des Candidatures qui indiquera, au minimum, le nom des Candidats. Une copie du procès-verbal sera distribuée à tous les Candidats.
 |
| 1. Procédures d’Evaluation des Candidatures
 |
| 1. Confidentialité
 | * 1. Les informations relatives aux Candidatures, à leur évaluation et aux résultats de la Sélection Initiale ne seront pas divulguées aux Candidats ou à toute autre personne non officiellement concernée par le processus de Sélection Initiale tant que les résultats de la Sélection Initiale n’ont pas été notifiés à tous les Candidats conformément aux IC 28.
	2. À partir de la date limite de dépôt des Candidatures jusqu’au moment de la notification des résultats de la Sélection Initiale conformément aux IC 28, tout Candidat qui souhaite communiquer avec le Maître d’Ouvrage sur toute question liée au processus de Sélection Initiale devra le faire uniquement par écrit.
 |
| 1. Clarification des Candidatures
 | * 1. Pour faciliter l’évaluation des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, demander à un Candidat une clarification (y compris des documents manquants) concernant sa Candidature, à soumettre dans un délai raisonnable indiqué. Toute demande d’éclaircissements de la part du Maître d’Ouvrage et toutes les clarifications du Candidat doivent être par écrit.
	2. Si un Candidat ne fournit pas les éclaircissements et/ou les documents demandés à la date et à l’heure fixées dans la demande de clarification du Maître d’Ouvrage, sa demande sera évaluée en fonction des renseignements et des documents disponibles au moment de l’évaluation de la Candidature.
 |
| 1. Conformité des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage peut rejeter toute Candidature qui ne répond pas aux exigences du Dossier de Sélection Initiale. Si les renseignements fournis par le Candidat sont incomplets ou nécessitent des clarifications conformément aux IC 21.1, et que le Candidat ne fournit pas de clarification satisfaisante et/ou les renseignements manquants, cela peut entraîner la disqualification du Candidat.
 |
| 1. Marge de Préférence
 | * 1. Une marge de préférence ne sera pas accordée aux candidats du pays du Maître de l’Ouvrage[[4]](#footnote-5) dans le cadre du processus de Demande de Proposition qui suivra la présente Sélection initiale, sauf disposition contraire stipulée dans les **DPSI**.
 |
| 1. Sous-traitants
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les** **DPSI,** le Maître d’Ouvragen’a pas l’intention d’exécuter des éléments spécifiques Marché par des sous-traitants sélectionnés à l’avance par le Maître d’Ouvrage (appelés « Sous-traitants désignés **»).**
	2. Le Candidat ne doit pas proposer de sous-traiter l’intégralité du marché. Le Candidat peut proposer des sous-traitants pour certaines parties spécialisées du marché, à l’exception des parties du marché pour lesquelles le recours à un sous-traitant n’est pas autorisé, comme indiqué dans **les DPSI**. Les candidats qui envisagent de faire appel à de tels sous-traitants spécialisés doivent préciser, dans la Lettre de Candidature, les parties du marché qu’il se propose de sous-traiter ainsi que les détails des sous-traitants proposés, y compris leur qualification et leur expérience.
	3. Le Candidat ne doit pas proposer de sous-traiter des activités dont la valeur totale cumulée est supérieure au pourcentage indiqué dans les DPSI.
 |
| 1. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats
 |
| 1. Évaluation des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage utilisera les facteurs, méthodes, critères et exigences définis à la Section III, Critères et Exigences de Sélection Initiale et **les DPSI** pour évaluer les qualifications des Candidats, et aucun autre facteur, méthode, critère ou exigence ne sera utilisé. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter des écarts mineurs par rapport aux critères de qualification s’ils n’affectent pas de manière importante la capacité technique et les ressources financières du Candidat pour exécuter le Marché.
	2. Les Sous-traitants proposés par le Candidat doivent être pleinement qualifiés pour leurs parts dans le marché. Les qualifications du sous-traitant ne doivent pas être utilisées par le Candidat pour se qualifier pour le marché à moins que le Candidat ne l’ait désigné comme sous-traitant spécialisé, auquel cas, les qualifications du sous-traitant spécialisé proposé par le Candidat peuvent être ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation, si spécifié dans les DPSI.
	3. En cas de lots multiples, les Candidats doivent indiquer dans leurs Candidatures le lot individuel ou la combinaison de lots qui les intéresse. Le Maître d’Ouvrage sélectionnera chaque Candidat pour la combinaison maximale de lots pour lesquels le Candidat a ainsi manifesté son intérêt et pour lesquels le Candidat répond aux exigences globales appropriées spécifiées à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale.
	4. Seules les qualifications du Candidat doivent être prises en compte. Les qualifications d’autres entreprises, y compris les filiales, les entités mères, les sociétés affiliées, les sous-traitants (autres que les sous-traitants spécialisés conformément aux IC 25.2 ci-dessus) du Candidat ou toute autre entreprise différente du Candidat ne seront pas prises en compte.
 |
| 1. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute Candidature, et d’annuler le processus de Sélection Initiale et de rejeter toutes les Candidatures à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats.
 |
| 1. Sélection Initiale des Candidats
 | * 1. Le nombre de Candidats que le Maître d’Ouvrage peut sélectionner initialement (x = nombre minimum, y = nombre maximum) est spécifiée **dans les DPSI**.
	2. La Sélection Initiale des Candidats comporte plusieurs étapes, comme suit :
1. **Étape 1 - Tableau 1 Évaluation :** La première étape de la Sélection Initiale comprend l’évaluation par rapport aux méthodes, critères et exigences décrits à la Section III, Tableau 1 : Critères et Exigences de Sélection initiale ;
2. **Étape 2 – Rejet :** Les Candidats qui ne satisfont pas pour l’essentiel aux Critères et Exigences de Sélection initiale du Tableau 1 : Critères et Exigences de Sélection initiale -- ne seront pas évalués plus avant et seront éliminés du processus de Sélection Initiale ;
3. **Étape 3 - Liste longue**: Les Candidats qui répondent pour l’essentiel aux Critères et Exigences de Sélection initiale du Tableau 1 : Critères et Exigences de Sélection initiale -- seront retenus dans une liste longue et évalués plus avant ;
4. **Étape 4** **-** Selon le nombre de Candidats qui sont inscrits sur la liste longue, l’une des options suivantes s’appliquera :

**Option 1 : Tous sont Initialement Sélectionnés** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ≤**x**, tous les Candidats figurant sur la liste longue sont initialement sélectionnés. Dans ce scénario, il n’est pas nécessaire d’évaluer ces Candidats inscrits sur la liste longue par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés ;**Option 2 : Les candidats sont évalués à l’aide du Tableau 2 Critères et Exigences notés** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ˃ **x**, le Maître d’Ouvrage doit évaluer tous les Candidats inscrits sur la longue liste par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés. Cette méthode d’évaluation consiste à noter chaque Candidature par rapport à des critères notés à l’aide de la méthodologie de notation décrite ;1. **Étape 5 - Classement des Candidats** : Les scores totaux obtenus à cette étape de l’évaluation de la Sélection Initiale pour chaque Candidat figurant sur la liste longue sont comparés, et les Candidats sont classés du score total le plus élevé au score total le plus bas ;
2. **Étape 6 - Sélection Initiale jusqu’à x** : Conformément aux valeurs retenues par le Maître d’Ouvrage pour **x** et **y, le** Maître d’Ouvrage sélectionnera initialement les Candidats qui sont classés à partir du score le plus élevé, jusqu’au Candidat classé **x**;
3. **Étape 7 –** **Rejeter** les **Candidats y+1** : Lorsque le nombre de Candidats de la liste longue est **˃y**, le Maître d’Ouvrage rejette toutes les Candidatures classées plus haut que **y**,c’est-à-dire celles classées **y + 1, y + 2, y + 3**, etc. ;
4. **Étape 8 - Facultatif, à la discrétion du Maître d’Ouvrage** : Les Candidats qui sont classés au-dessus de **x,** jusqu’à, et y compris le rang **y**, ne sont normalement pas sélectionnés initialement. Toutefois, le Maître d’Ouvrage peut, à sa seule discrétion, si cela se justifie, sélectionner initialement un ou plusieurs candidat(s) supplémentaire(s) parmi ceux qui sont classés **x + 1**, jusqu’à **y** compris. Cette Sélection Initiale suivra l’ordre de classement (c’est-à-dire que le Maître d’Ouvrage ne peut pas sélectionner le candidat de rang **x + 2**, sans sélectionner le candidat de rang **x + 1**).
 |
| 1. Notification de la Sélection Initiale
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage doit notifier par écrit à tous les Candidats initialement sélectionnés qu’ils ont été sélectionnés. Dans cette notification, le Maître d’Ouvrage indiquera les noms de tous les candidats qui ont été initialement sélectionnés.
	2. Le Maître d’Ouvrage doit informer séparément tous les autres candidats qui n’ont pas été sélectionnés et qui ont été éliminés du processus. Tout Candidat qui a été éliminé du processus à ce stade peut demander, par écrit, les motifs pour lesquels il a été éliminé.
 |
| 1. Demande de Propositions
 | * 1. Dans les meilleurs délais après la notification des résultats de la Sélection Initiale, le Maître d’Ouvrage invitera les Candidats initialement sélectionnés à soumettre des Propositions.
	2. Les Proposants peuvent être tenus de fournir une Garantie de Proposition ou une Déclaration de Garantie de Proposition acceptable pour le Maître d’Ouvrage sous la forme et pour un montant à spécifier dans le dossier de demande de propositions. Le Proposant retenu doit fournir une Garantie de Bonne Exécution et peut être tenu de fournir une Garantie de Performance environnementale et sociale, tel que spécifié dans le dossier de demande de propositions.
	3. Les Proposants seront tenus de fournir un Code de Conduite qui s’appliquera à leur personnel et à celui de leurs sous-traitants et qui comprend les exigences minimales spécifiées dans le dossier de demande de propositions.
	4. Le Proposant retenu devra fournir des renseignements supplémentaires sur sa propriété effective à l’aide du formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier de demande de propositions.
	5. Avant l'attribution du Marché, le Maître d'Ouvrage vérifiera que le Proposant retenu (y compris chaque membre d'un GEA) n'est pas disqualifié par la BIsD en raison du non-respect des obligations contractuelles de prévention et d'intervention en matière d'EAS/HS. Le Maître d'Ouvrage procédera à la même vérification pour chaque sous-traitant proposé par le Proposant retenu. Si un sous-traitant proposé ne satisfait pas aux exigences, le Maître d'Ouvrage demandera au Proposant de proposer un sous-traitant de remplacement.
 |
| 1. Changements dans les Qualifications des Candidats
 | * 1. Tout changement dans la structure ou la formation d’un Candidat après avoir été initialement sélectionné conformément aux IC 27 et invité à soumettre une proposition (y compris, dans le cas d’un GE, tout changement dans la structure ou la formation d’un membre et y compris tout changement dans tout sous-traitant spécialisé) sera soumis à l’approbation écrite du Maître d’Ouvrage avant la date limite de dépôt des Propositions. Cette approbation sera refusée si : (i) un Candidat initialement sélectionné propose de s’associer à un Candidat disqualifié ou, dans le cas d’un GE disqualifié, à l’un des membres d’un GE disqualifié; (ii) à la suite du changement, le Candidat ne répond plus pour l’essentiel aux critères de qualification énoncés à la Section III - Tableau 1 - Critères et Exigences de Sélection initiale; ou (iii) ne continue plus de faire partie de la liste des candidats initialement sélectionnés à la suite de la réévaluation de la demande par le Maître d’Ouvrage conformément aux IC 27; ou (iv) de l’avis du Maître d’Ouvrage, le changement peut entraîner une réduction substantielle de la concurrence. Toute modification de ce type doit être soumise au Maître d’Ouvrage au plus tard quatorze (14) jours après la date de la Demande de Propositions.
 |
| 1. Réclamation Relative à la Passation de Marché
 | * 1. Les procédures pour déposer une réclamation relative à la passation de marché sont précisées dans **les DPSI**.
 |

|  |
| --- |
| Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) |
| **A. Généralités** |
| **IC 1.1** | L’identification de l’Invitation à la Sélection Initiale est la suivante : *[insérer le numéro]*Le Maître d’Ouvrage est : *[insérer le nom complet, y compris le nom de l’agent de projet et l’adresse]*La liste des marchés est la suivante : *[insérer le nombre, le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) d’identification.]*  |
| **IC 2.1** | Le Bénéficiaire est : *[insérer le nom du Bénéficiaire et sa relation avec le Maître d’Ouvrage, s’il est différent du Bénéficiaire. Cette insertion doit correspondre aux informations fournies dans la DP]* Le nom du Projet est : [insérer le *nom du Projet]* |
| **IC 4.2** | Le nombre maximal de membres du GE est : *[insérer un nombre ou insérer « non limité »]* |
| **IC 4.8** | La liste des entreprises et personnes qui ne sont pas admises à participer est disponible à l’adresse électronique suivante de la BIsD :[www.isdb.org/](https://d.docs.live.net/f26090079ff89929/Work%20Assignments/Islamic%20Development%20Bank/February%202023/Initial%20Selection/www.isdb.org/) |
| **B. Contenu du Dossier de Sélection Initiale** |
| **IC 7.1** | À **des fins de clarification,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer l’information ou indiquer « identique à celui des IC 1.1 ci-dessus »]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse : *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de chambre, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville ou de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique de l’agent de projet]* |
| **IC 7.1 et 8.2** | Site internet : *[En cas d’utilisation, identifier le site internet largement utilisé ou le portail électronique en libre accès où les informations de Sélection Initiale sont publiées]* |
| **IC 7.2** | Une réunion préparatoire à la Candidature aura lieu : *[Oui/Non]**[Si oui, veuillez ajouter l’adresse, la date et l’heure de la réunion]* |
| **C. Préparation** **des Candidatures** |
| **IC 10.1** | Ce dossier de Sélection Initiale a été émis dans la langue *[Insérer « anglaise » ou « française » ou « arabe »].* *[****Note :***  *En plus de l’une des langues ci-dessus, et si convenu avec la BIsD, le Bénéficiaire a la possibilité de publier des versions traduites du dossier de Sélection Initiale dans une autre langue qui devrait être soit : (a) la langue nationale du Bénéficiaire ; ou (b) la langue utilisée à l’échelle nationale dans le pays du Bénéficiaire pour les transactions commerciales. Dans ce cas, le* *texte suivant est ajouté :**« De plus, le dossier de Sélection Initiale est traduit dans la langue [insérer la langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale] [s’il y a plus d’une langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale, ajouter « et dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ » [insérer la deuxième langue nationale ou nationale].**Les candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature de Sélection Initiale dans l’une des langues indiquées ci-dessus. Les Candidats ne doivent pas soumettre leur candidature dans plus d’une langue.] »*Tous les échanges de correspondance doivent se faire dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_La Candidature ainsi que toute la correspondance doivent être soumises en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Insérez la langue du dossier de Sélection Initiale dans le cas d’une seule langue]**[****Note :***  *Si le dossier de Sélection Initiale est émis dans plus d’une langue, le texte suivant doit être inséré ci-dessus : « dans l’une des langues ci-dessus »]*La langue de traduction des documents complémentaires et les publications est \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Spécifiez une langue]* |
| **IC 11.1 (d)** | Le Candidat doit soumettre avec sa Candidature les documents supplémentaires suivants : *[insérer la liste des documents supplémentaires]* |
| **IC 14.2** | La source pour déterminer les taux de change est *[insérer une source accessible au public]* |
| **IC 15.2** | En plus de l’original, le nombre de copies à soumettre du dossier de candidature est le suivant : *[insérer le nombre de copies]* |
| **D. Dépôt** **des Candidatures** |
| **IC 17.1** | **La date limite de dépôt des Candidatures est la suivante :**Date : *[insérer la date]*Heure : *[insérer l’heure]**[Le délai de préparation et de dépôt de la demande de Sélection Initiale devrait être suffisant pour permettre aux Candidats de recueillir toutes les informations requises, de préférence huit semaines, mais en tout état de cause au moins quatre semaines après la date à laquelle le dossier est mis à disposition ou la date de l’annonce, selon la date la plus tardive. Cette période peut être plus longue pour les très gros marchés, où il convient de prévoir du temps pour la création d’un GE et la recherche des ressources nécessaires.]*Aux fins du dépôt **de la Candidature seulement,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer les renseignements demandés ci-dessous ou insérer « L’adresse du Maître d’Ouvrage est la même que celle indiquée au 1.1]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse: *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de salle, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du Chargé de Projet]* Les Candidats *[insérer « ont » ou « n’ont pas »]* la possibilité de soumettre leur demande par voie électronique.**[*La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures de soumission électronique des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques de soumission des demandes.]*** |
| **IC 18.1** | *[Choisissez l’une des deux options ci-dessous :]*Les Candidatures en retard seront retournées non ouvertes aux Candidats.*[ou]*Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter les Candidatures tardives. |
| **IC 19.1** | L’ouverture des Candidatures aura lieu le [Insérer la *date, l’heure et l’adresse]* |
| **IC 19.2** | ***[La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures électroniques d’ouverture des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques d’ouverture des Candidatures.]*** |
| **E. Procédures d’Evaluation des Candidatures** |
| **IC 23.1** | [*La disposition suivante ne doit être incluse et les informations correspondantes requises insérées que si le Plan de Passation des Marchés autorise l'application d'une marge de préférence et que le Maître d'Ouvrage a l'intention de l'appliquer au marché en question. Dans le cas contraire, omettre]*Une marge de préférence en faveur des entreprises du pays du Bénéficiaire/de Pays Membres [*insérer "ne sera pas"* ou *"sera"*] appliquée. |
| **IC 24.1** | À l’heure actuelle, le Maître d’Ouvrage *[insérer « a l’intention » ou « n’a pas l’intention »] de faire exécuter* certaines parties spécifiques du marché par des sous-traitants sélectionnés à l’avance.*[Si « a l’intention » s’applique, énumérer les parties spécifiques du marché et les sous-traitants respectifs]* |
| **IC 24.2** | *[Indiquer « Sans Objet ». s’il n’y a pas de parties du Marché pour lesquelles la sous-traitance n’est pas autorisée]*Les parties du Marché pour lesquelles le Maître d’Ouvrage n’autorise pas les Candidates de proposer des Sous-traitants sont désignées comme suit :1. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **IC 24.3** | Le pourcentage maximum autorisé de sous-traitance du Marché faisant l’objet de la Sélection Initiale ne doit pas excéder \_\_\_\_ *[insérer le %]* du montant total du Marché.  |
| **F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats** |
| **IC 25.2** | Les qualifications pertinentes des sous-traitants spécialisés proposés *[« seront » / « ne seront pas»]* ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation, comme indiqué à la Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale. |
| **IC 27.1** | **Sélection Initiale – nombre minimum (x)**Le Maître d’Ouvrage a l’intention de sélectionner initialement le nombre suivant de Candidatures de la longue liste : *[écrire le nombre en lettre (insérer le nombre en chiffre)]*. Ce nombre est appelé x, et est le nombre minimum à sélectionner initialement.**Sélection Initiale – nombre maximum (y)**Le Maître d’Ouvrage peut, à sa seule discrétion, sélectionner initialement plus que le nombre minimum de Candidatures de la longue liste. Le nombre maximal qui peut être sélectionné initialement est *[écrire le nombre en lettre (insérer le nombre en chiffre)]*. Ce nombre est appelé y.*[Sélectionner les nombres pour x et y en fonction des résultats de l’analyse de marché et d’autres conclusions de la SP&PP*  |
| **IC 31.1** | Les procédures de présentation d’un recours concernant la passation des marchés est détaillée dans les Directives pour l’acquisition des Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la BIsD (Annexe B)». Si un Candidat souhaite déposer une réclamation relative à la passation de marché, il doit soumettre sa réclamation en suivant ces procédures, par écrit (par les moyens les plus rapides disponibles, c’est-à-dire par courriel ou par télécopieur), à l’adresse suivante :**A l’attention** : *[insérer le nom complet de la personne qui reçoit les plaintes]***Titre/position** : *[insérer titre/position]***Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom du Maître d’Ouvrage]*  **Adresse courriel** *: [insérer l’adresse courriel]***Numéro de télécopieur** : *[insérer le numéro de télécopie]* ***supprimer s’il n’est pas utilisé***En résumé, à ce stade, une réclamation liée à la passation de marché peut contester l’un des éléments suivants :1. les termes du dossier de Sélection Initiale ; et
2. la décision du Maître d’Ouvrage de ne pas sélectionner initialement un Candidat.
 |

Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale

La présente Section énonce tous les critères, méthodes et conditions auxquels le maître d’ouvrage aura recours pour évaluer les dossiers de candidature. Les renseignements à fournir pour chaque critère d’évaluation ainsi que les définitions des termes correspondants sont identifiés dans les Formulaires de Candidature respectifs.

**Contenu**

[Tableau 1 – Critères et Exigences de Sélection initiale 25](#_Toc138251297)

[1. Critères d’Eligibilité 25](#_Toc138251298)

[2. Antécédents de défaut d’exécution de marché 26](#_Toc138251299)

[3. Situation et Performance Financières 28](#_Toc138251300)

[4. Expérience 30](#_Toc138251301)

[Tableau 2 – Critères Notés et Exigences 34](#_Toc138251302)

[1. Expérience Passée 34](#_Toc138251303)

[2. Capacité de gestion de marchés et de projets 35](#_Toc138251304)

[3. Exigences du Maître d’Ouvrage 36](#_Toc138251305)

[4. Acquisition Durable 37](#_Toc138251306)

[5. Cybersécurité 37](#_Toc138251307)

Tableau 1 – Critères et Exigences de Sélection initiale

***[Note à l’intention du Maître d’Ouvrage : Seules les demandes qui répondent essentiellement aux critères et aux exigences de qualification du Tableau 1 doivent être évaluées au Tableau 2, Critères et exigences notés.]***

|  | Spécifications de conformité | Documentation |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Objet** | **Critère** | **Entité unique** | **Groupement d’entreprises, (existant ou prévu) (GE)** | **Formulaire de candidature** |
| **Toutes Parties Combinées** | **Chaque Partie** | **Une Partie au moins** |
| 1. Critères d’Eligibilité
 |
| 1.1 | **Nationalité** | Conforme à l’article 4.5 des IC. | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.2 | **Conflit d’intérêts** | Pas de conflit d’intérêts selon l’article 4.6 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Critères de Qua Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.3 | **Exclusion par la BIsD** | Ne pas avoir été exclu par la BIsD, tel que décrit dans les articles 4.7 et 5.1 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE existant doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.4 | **Entreprise publique du pays du Bénéficiaire** | Conforme à l’article 4.9 des IC. | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI -1, 2, avec pièces jointes |
| 1.5 | **Exclusion au titre d’une résolution des Nations Unis ou de la réglementation du pays du Bénéficiaire, ou résultant de l’application des Règles de Boycott de l’Organisation de la Coopération Islamique, de la ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine (paragraphes 1.11 et 1.12 des Politiques des Acquisitions - Directives pour l’Acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre du Financement de projets par la BIsD avril 2019 r**é**vis**é**es en février 2013 prévalent)** | Ne pas être exclu en application de loi ou règlement du pays du Bénéficiaire proscrivant les relations commerciales avec le pays du Candidat ou en application des Règles de Boycott de l’Organisation de la Coopération Islamique, de la ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine. en conformité avec l’article 5.1 des IC et la Section V. | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI -1, 2, avec pièces jointes |

|  |
| --- |
| 1. Antécédents de défaut d’exécution de marché
 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2.1 | **Antécédents de non-exécution de marché** | Pas de défaut d’exécution d’un marché[[5]](#footnote-6) depuis le 1er janvier de l’année *[insérer l’année]*. | Doit satisfaire au critère[[6]](#footnote-7).  | Sans objet | Doit satisfaire au critère. | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.2 | **Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de soumission**  | Ne pas être sous le coup d’une sanction relative à une Déclaration de Garantie d’Offre en application de l’article 4.10 des IC. | Doit satisfaire au critère  | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Lettre de candidature |
| 2.3 | **Litiges en instance** | La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat telles qu’évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l’ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l’encontre du Candidat. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.4 | **Antécédents de litiges** | Absence d’antécédent de litiges systématiquement conclus à l’encontre du Candidat[[7]](#footnote-8) depuis le 1er janvier de l’année *[insérer l’année]*. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.5 | **Déclaration : Performance passée dans les domaines environnemental, social**  | Déclarer tous les marchés de travaux qui ont fait l’objet de suspension ou de résiliation et/ou de saisie de la garantie de performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs de non-respect des exigences en matière environnementale, sociale (incluant l’exploitation et les abus sexuels (EAS)[[8]](#footnote-9). | Doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. | Sans objet | Chaque membre doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. | Sans objet | Formulaire ANT-2Déclaration de performance ES |
| 2.6 | **Disqualification EAS et/ou HS par la BIsD** | Au moment de l’attribution du marché, ne doit pas faire l’objet de disqualification par la BIsD pour non-respect des obligations EAS/HS | Doit répondre à l’exigence(y compris chaque sous-traitant) | Sans objet | Doit satisfaire à l’exigence (y compris chaque sous-traitant proposé par le Candidat) | Sans objet | Lettre de soumission de la Candidature, formulaire ANT-4 |

|  |
| --- |
| 1. Situation et Performance Financières
 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 3.1 | **Situation financière** | (i) Le Candidat doit démontrer qu’il dispose d’avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l’avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres à hauteur de [*insérer le montant en $EU]* et nets de ses autres engagements ; *[Dans le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de trésorerie pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]* | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Sans objet | Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes |
|  |  | (ii) le Candidat doit démontrer, à la satisfaction du maître d’ouvrage qu’il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Sans objet |  |
|  |  | (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du Candidat, autres états financiers acceptables par le maître d’ouvrage pour les \_\_\_\_[*insérer le nombre d’années*] dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat. | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet |  |
| 3.2 | **Chiffre d’affaires annuel moyen**  | Avoir un chiffre d’affaires annuel moyen de travaux[[9]](#footnote-10) d’au moins\_\_ [*insérer montant en équivalent en $EU en toutes lettres et en chiffres*], calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des [*insérer nombre d’années (\_\_\_)*] dernières années, divisé par *[insérer le nombre d’années de la période considérée]*.*[Dans le cas de marchés répartis en lots individuels dans le cadre d'une tranche et de groupes (contrats multiples), indiquez les exigences en matière de chiffre d’affaires annuel moyen pour se qualifier pour les lots individuels et multiples]* | Doit satisfaire au critère | Doivent satisfaire au critère | Doit satisfaire à *\_\_ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres]* \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécification | Doit satisfaire à \_\_ *[insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres]* \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécifica­tion | Formulaire FIN - 3.2 |

|  |
| --- |
| 1. Expérience
 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 4.1 | **Expérience générale**  | Expérience de marchés de travaux[[10]](#footnote-11) à titre d’entrepreneur, de membre de groupement, de sous-traitant ou d’ensemblier au cours des ***[insérer nombre d’années en toutes lettres et en chiffres]*** dernières années à partir du 1er janvier de l’année [ ]. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet |  Formulaire EXP-4.1 |
| **4.2 (a)** | **Expérience spécifique** | Un nombre minimum de *[indiquer le nombre]* de marchés similaires qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant qu’entrepreneur, membre d’un GE, ensemblier ou sous-traitant entre le 1er janvier [[11]](#footnote-12)[[12]](#footnote-13)*[insérer l’année]* et la date limite de dépôt des Candidatures :*[Dans le cas où les marchés doivent être passés en tant que marchés individuels dans le cadre d’une procédure de tranches et de lots (contrats multiples), en fonction des exigences fonctionnelles et/ou de performance pour chaque lot, indiquez l'expérience spécifique requise pour se qualifier pour les marchés individuels et multiples][[13]](#footnote-14)**[Chacun des marchés requis ci-dessus doit satisfaire aux exigences clés minimales suivantes : [Sur la base de la Section VII, Portée de l’exigence du Maître d’Ouvrage, préciser les exigences clés minimales en termes de caractéristiques fonctionnelles, de rendement, de complexité et/ou d’autres caractéristiques]**[Indiquez que les exigences d'expérience spécifiques ci-dessus peuvent être satisfaites par des sous-traitants spécialisés, si cela est autorisé conformément à l'IC 25.2].**[Si le risque de cybersécurité a été évalué comme étant critique pour le marché, en plus de l'application des facteurs cotés appropriés dans le Tableau 2, indiquer les principales exigences d'expérience spécifique pertinentes].* | Doit répondre à l’exigence | Doit répondre à l’exigence[[14]](#footnote-15) | Sans objet | Sans objet | Formulaire EXP 4.2 |
| **Insérer le critère ci-après dans le cas de Marché de Conception-Construction ou de Marché EPC (Conception, Approvisionnement, Construction)/Clé en main** |
| **4.2 (b)** | **Expérience spécifique** | Une expérience minimale en matière de conception, dans le cadre des marchés susmentionnés ou d'autres marchés, dans au moins \_\_ [*insérer le nombre de marchés*] doit être démontrée pour les activités clés suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [*Précisez l'expérience requise en matière de conception*]  [*Indiquer que les exigences d'expérience spécifiques ci-dessus peuvent être satisfaites par des sous-traitants spécialisés, si cela est autorisé conformément à l'IC 25.2*]. | Doit répondre à l’exigence | Doit répondre à l’exigence[[15]](#footnote-16) | Sans objet | Sans objet | Formulaire EXP 4.2 |
| **4.2 (c)** | **Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES** | Pour les marchés mentionnés à l’article 4.2 (a) ci-dessus et/ou tout autre marché [substantiellement achevé et en cours de mise en œuvre] en tant qu’entrepreneur principal, membre d’un GE ou sous-traitant entre le 1er janvier *[insérer l’année]* et la date limite de soumission des Candidatures, expérience de la gestion des risques et des impacts ES dans les aspects suivants: *[Sur la base de l’évaluation ES, préciser, le cas échéant, les exigences spécifiques en matière d’expérience pour gérer les aspects ES.* *]*  | Doit répondre à l’exigence  | Doit répondre à l’exigence  | Doit satisfaire aux exigences suivantes : *[énumérer les principales exigences à remplir par un membre, autrement indiquer : « Sans Objet*»]  | Doit satisfaire aux exigences suivantes : *[énumérer les principales exigences à remplir par un membre, autrement indiquer : « Sans Objet »]*  | Formulaire EXP – 4.2 (b) |
|  | *[Note : D’autres expériences spécifiques ex. en exploitation peuvent être spécifiées comme nécessaire]* |  |  |  |  |  |

Tableau 2 – Critères Notés et Exigences

***[Note au Maître d’Ouvrage : Les critères, les exigences, les scores maximaux, les pondérations et la méthode de notation contenus dans les tableaux ci-dessous ne sont que des exemples*** ***et peuvent être modifiés en fonction de la nature et de la complexité du marché. Seules les Candidatures qui répondent pour l’essentiel aux Critères et Exigences de Sélection initiale du Tableau 1 doivent être évaluées par rapport au Tableau 2, Critères et Exigences notés]***

1. Expérience Passée

|  | **Score** | **Documentation** |
| --- | --- | --- |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| **Nombre de marchés similaires***[Nombre de marchés similaires au marché faisant l’objet de la présente Sélection initiale réalisés de manière satisfaisante qui dépasse le nombre spécifié dans le Tableau 1, facteur 4 (lorsque ce nombre est z) qui sont:*1. *similaires aux exigences (Réf. Tableau 1, 4.2); et*
2. *achevé au cours des \_\_\_ dernières années. [insérer un nombre égal ou supérieur au nombre d’années spécifié dans le Tableau 1, sous-facteur 4.2]]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre de marchés***[Nombre de marchés similaires* *exécutés de manière satisfaisante et substantielle.]* | *[>= x+4 marchés]*  | *[x+3 marchés]* | *[x+2 marchés]* | *[x+1 marchés]* | *[x marchés]* |
| **Pondération** | ***[100]*** | ***[70]*** | ***[40]*** | ***[20]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100)*  | Dans le cas d’un GE, tous les membres combinés seront évalués.  | Formulaire EXP 4.2 |

1. Capacité de gestion de marchés et de projets

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Capacité de gestion de marchés/projets dans les domaines clés suivants :****[Note au Maître d’Ouvrage : envisagez d’imposer une limite au nombre de pages pour chacune des réponses****]*1. *Description du ou des systèmes de gestion de projet et de la façon dont ils seront appliqués (y compris le statut d’accréditation avec les normes internationales reconnues applicables à l’industrie)*
2. *pratiques de gestion* *environnementale et sociale, et*
3. *Utilisation de l’Analyse de la valeur, innovation et amélioration continue.]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Domaines clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés démontrés.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

 | *[insérer un score maximum sur 100* | Dans le cas d’un GE, la capacité du membre chef de file sera évaluée | Tableau 2-CG |

1. Exigences du Maître d’Ouvrage

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| ***[Note au Maître d’Ouvrage : envisagez de mettre une limite au nombre de pages pour les réponses pour 1 et 3 et d’exiger un schéma pour 2]****[Compréhension des exigences du Maître d’Ouvrage au moyen d’un aperçu des éléments suivants :*1. *Approche du marché (y compris le respect des exigences environnementales et* *sociales(ES))*
2. *Programme des principales activités de conception et de travaux selon le cas, calendrier d’exécution*
3. *Principaux impacts et risques (y compris ceux de nature ES).]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

  | *[insérer un score maximum (sur 100)*  |  | Tableau 2-ER |

1. Acquisition Durable

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Pratiques d’acquisition durable (à préciser par le Maître d’Ouvrage) dans les domaines clés suivants :* 1. *pratiques d’acquisition durable, et*
2. *Antécédents en matière d’obtention de résultats en matière d’acquisition durable.*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés :** *[Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 2]*  | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[51-100]*** | ***[1-50]*** | ***[0]*** |

 | *[insérer un score maximum (sur 100)* | Dans le cas d’un GE, au moins un membre sera évalué. | Tableau 2-AD |

1. Cybersécurité

*[Inclure pour les marchés évalués à risques potentiels ou actuels de Cybersécurité]*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Pratiques de Cybersécurité et expérience doivent être démontrés à travers :* 1. *Une pratique de gestion de Cybersécurité et expérience, et*
2. *Accréditation en Cybersécurité telle que ISO 27000 (ISO 27001) ou équivalente.*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés :** *[Nombre et étendue des domaines clés traités.]* | *[tous les 2]*  | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[51-100]*** | ***[1-50]*** | ***[0]*** |

 | *[insérer un score maximum (sur 100)* | Dans le cas d’un GE, au moins un membre sera évalué. | Tableau 2-CS |

Section IV - Formulaires de Candidature

**Tableau des formulaires**

[Lettre de Candidature 40](#_Toc138251387)

[Formulaire ELI – 1.1 Formulaires de Qualification Fiche de Renseignements sur le Candidat 43](#_Toc138251388)

[Formulaire ELI – 1.2 Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE 45](#_Toc138251389)

[Formulaire ANT-2 Antécédents de Marchés non exécutés, et Litiges en Instance et Historique de Litiges 47](#_Toc138251390)

[Formulaire ANT-3 Déclaration de Performance ES 50](#_Toc138251391)

[Formulaire ANT-4 Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) 52](#_Toc138251392)

[Formulaire FIN – 3.1 Situation et Performance Financière 53](#_Toc138251393)

[Formulaire FIN – 3.2 Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Travaux 55](#_Toc138251394)

[Formulaire EXP – 4.1 Expérience Générale de Travaux 56](#_Toc138251395)

[Formulaire EXP – 4.2 (a) Expérience Spécifique de Travaux 58](#_Toc138251396)

[Formulaire EXP – 4.2 (b) Expérience Spécifique en Conception 60](#_Toc138251397)

[Formulaire EXP - 4.2 (c) Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES 62](#_Toc138251398)

[Tableau 2-CG Capacité de Gestion de Marché et de Projet 63](#_Toc138251399)

[Tableau 2-ER Compréhension des Exigences du Maître d’Ouvrage 64](#_Toc138251400)

[Tableau 2-AD Acquisition Durable 65](#_Toc138251401)

[Tableau 2-CS Exigence en Cybersécurité 66](#_Toc138251402)

Lettre de Candidature

 Date : *[insérer jour, mois, année]*

 No. DSI et titre: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

A l’attention de : *[insérer le nom complet du maître d’ouvrage]*

Nous, soussignés, sommes candidat à la Sélection Initiale pour la Demande de Propositions susmentionnée et déclarons que :

1. **Pas de réserves :** Nous avons examiné et n’avons pas de réserves sur le Dossier de Sélection Initiale, y compris l’(es) Additif(s) No. publiés conformément aux dispositions de l’article 8 des Instructions aux Candidats (IC): *[insérer le numéro et la date de publication de chaque Additif]* ;
2. **Pas de conflit d’intérêt :** Nous ne nous trouvons pas en situation de conflit d’intérêt, en conformité avec l’article 4.6 des IC ;
3. **Eligibilité :** Nous (et nos sous-traitants) remplissons les conditions d’éligibilité en conformité avec l’article 4 des IC, et nous n’avons pas été exclus par le Maître d’Ouvrage sur la base de la mise en œuvre d’une Déclaration de Garantie de Soumission ou Déclaration de Garantie de Proposition telle que prévue à l’article 4.10 des IC ;
4. **Suspension et Exclusion :** Ni notre entreprise, ni nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du marché, ne faisons l’objet et ne sommes pas sous le contrôle d’une entité ou d’une personne faisant l’objet de suspension temporaire ou d’exclusion prononcéepar la Banque Islamique de Développement ou d’exclusion imposée en vertu de l’Accord Mutuel d’Exclusion entre la Banque Islamique de Développement et les autres banques de développement. En outre, nous ne sommes pas inéligibles au titre de la législation, ou d’une autre réglementation officielle du pays du Maître de l’Ouvrage, ou en application d’une décision prise par l’Organisation de la Coopération Islamique, la ligue des Etats Arabes ou l’Union Africaine. De plus, nous ne sommes pas inéligibles en vertu des lois ou règlements officiels du pays du Maître d’Ouvrage ou en vertu d’une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
5. **Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) :** [*sélectionnez l’option appropriée parmi (i) à (v) ci-dessous et supprimez les autres].*

Nous *[lorsqu’en GE, insérer :* « y compris les membres du GE »*]*, et nos sous-traitants:

1. [n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la BIsD pour non-respect des obligations EAS/HS.]
2. [avons fait l’objet d’une disqualification par la BIsD pour non-respect des obligations EAS/HS.]
3. [avons fait l’objet d’une disqualification par la BIsD pour non-respect des obligations EAS/HS. Une sentence arbitrale sur l’affaire de disqualification a été rendue en notre faveur.]
4. **Entreprise ou Institution Étatique :** *[sélectionnez l’option appropriée et supprimez l’autre] [Nous ne sommes pas une entreprise ou une institution étatique] / [Nous sommes une entreprise ou une institution étatique, mais nous répondons aux exigences de l’article 4. 9 des IC] ;*
5. **Sous-traitants et Sous-traitants Spécialisés :** Conformément aux articles 24.2 et 25.2 des IC, nous prévoyons de sous-traiter les parties suivantes du marché :

*[Insérez toute partie du marché que le Candidat a l’intention de sous-traiter avec tous les détails des Sous-traitants Spécialisés, leur qualification et leur expérience]*

1. **Commissions, gratifications, honoraires :** Nous déclarons que les commissions, gratifications ou honoraires suivants ont été payés ou doivent être payés en ce qui concerne le processus de Sélection Initiale, le processus de Demande de Propositions correspondant ou l’exécution du Marché :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du récipiendaire | Adresse | Motif | Montant |
| *[insérer le nom complet de chaque occurrence]* | *[insérer rue/ numéro/ville/pays]* | *[indiquer le motif]* | *[préciser le montant la monnaie, la valeur, le taux de change et l’équivalent en dollars américains]* |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

*[Si aucun paiement n’est effectué ou promis, ajoutez la déclaration suivante : « Aucune commission ou gratification n’a été ou ne doit être payée par nous à des agents ou à un tiers lié à cette Candidature]*

1. **Non tenu d’accepter :** Nous comprenons que vous pouvez annuler le processus de Sélection Initiale à tout moment et que vous n’êtes pas tenu d’accepter toute demande que vous pourriez recevoir ni d’inviter les candidats initialement sélectionnés à soumettre une proposition pour le marché faisant l’objet de ce processus de Sélection Initiale, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats, conformément à l’article 26.1 des IC.
2. **Exactitude :**  Toutes les informations, déclarations et descriptions contenues dans la Candidature sont à tous égards vraies, correctes et complètes au meilleur de notre connaissance et de notre croyance.

Signé *[insérer la ou les signatures d’un ou de plusieurs représentants autorisés du Candidat]*

*Nom [insérer le nom complet de la personne qui signe la Candidature]*

En qualité de *[insérer la* *qualité de la personne signant la Candidature]*

Dûment autorisé à signer la Candidature pour et au nom de :

Nom du Candidat [insérer le *nom complet du Candidat ou le nom du GE]*

Adresse *[insérer le numéro de rue/ville ou l’adresse de la ville/pays]*

Daté le *[insérer le jour]* jour de *[insérer le* *mois], [insérer l’année]*

*[Pour un GE, soit tous les membres doivent signer, soit seulement le représentant autorisé, auquel cas la procuration à signer au nom de tous les membres doit être jointe]*

Formulaire ELI – 1.1
 Formulaires de Qualification
Fiche de Renseignements sur le Candidat

*[Le Candidat doit remplir le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le formulaire ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Candidat est, ou sera légalement enregistré :*[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement ou d’intention d’enregistrement du Candidat : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse officielle du Candidat dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Candidat dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Candidat :  Nom :*[insérer le nom du représentant du Candidat]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du Candidat]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Candidat]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du Candidat]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* En cas de groupement, lettre d’intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l’article 4.2 des IC.
* Dans le cas d’une entreprise publique du pays du Bénéficiaire, documents qui établissent l’autonomie juridique et financière, le respect des règles de droit commercial, et la non-dépendance du Candidat vis-à-vis du budget du Bénéficiaire ou du Maître de l’Ouvrage, conformément aux dispositions de l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ELI – 1.2
Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE

*[Ce formulaire est complémentaire au formulaire ELI-1.1 et doit être rempli par chaque partenaire d’un GE (si le Candidat est un GE), ainsi que par les Sous-traitants Spécialisés proposés par le Candidat pour toute partie du Marché résultant de la Sélection Initiale]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le membre Chef de File du groupement :  Nom :*[insérer le nom du représentant du membre du groupement]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* Dans le cas d’une entreprise publique du pays du Bénéficiaire, documents qui établissent l’autonomie juridique et financière, le respect des règles de droit commercial, et la non-dépendance du Candidat vis-à-vis du budget du Bénéficiaire ou du Maître de l’Ouvrage, conformément aux dispositions de l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ANT-2
Antécédents de Marchés non exécutés, et Litiges en Instance et Historique de Litiges

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DSI et titre : *[numéro et titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III, Tableau 1 Critères et Exigences de Sélection initiale  |
| Il n’y a pas eu de marché non exécuté depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères et Exigences de Sélection initiale, Sous-facteur 2.1.  Marché(s) non exécuté(s) depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères et Exigences de Sélection initiale, Sous-facteur 2.1. |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | **Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de non-exécution : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* |  |
| Litiges en instance, en conformité à la Section III, Tableau 1 Critères et Exigences de Sélection initiale |
| 1. Pas de litige en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.3.
2. Litige(s) en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, sous-facteur 2.3.
 |
| **Année** | **Montant du litige**  | **Identification du marché**  | **Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US)** |
| *[insérer l’année]* \_\_\_\_\_\_ | *[indiquer le montant]*\_\_\_\_\_\_ | Identification du marché : *[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d’identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « maître d’ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *[indiquer le montant]* \_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Identification du marché :Nom du maître d’ouvrage :Adresse du maître d’ouvrage :Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître d’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |
| Historique des Litiges conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 Aucun Historique de Litige conformément à la Section III, Tableau 1 Critères et Exigences de Sélection initiale, Sous-facteur 2.4.🞎 Historique de Litige conformément à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.4, comme indiqué ci-dessous. |
| **Année de remise des prix** | **Résultat en pourcentage de la valeur nette**  | **Identification du contrat** | **Montant total du contrat(monnaie),équivalent USD (taux de change)** |
| *[insérer l’année]* | *[insérer le pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet du marché, le numéro et toute autre identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[insérer rue/ville/pays]*Question en litige : *[indiquer les principales questions en litige]*Partie à l’origine du différend : *[indiquer «Maître d’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Motif(s) du litige et de la décision *d’attribution [indiquer la ou les raisons principales]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-3
Déclaration de Performance ES

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE et chaque Sous-traitant spécialisé]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DSI et titre : *[numéro et titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Déclaration de Performance Environnementale et Sociale selon les dispositions de la Section III, Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 **Pas de suspension ou résiliation de marché** : Il n’y a pas eu de marché suspendu ou résilié ou faisant l’objet de saisie de garantie de performance pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences, Sous-Facteur 2.5. 🞎 **Déclaration de suspension ou résiliation de marché** : Le(s) marché(s) ci-après ont fait l’objet de suspension ou résiliation ou de saisie de garantie de performance par un Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, Sous-Facteur 2.5. Les détails sont fournis ci-après : |
| **Année** | **Fraction suspendue ou non exécutée du contrat** | **Identification du marché** | **Montant total du contrat (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du maître d’ouvrage : *[nom complet]*Adresse du maître d’ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS]* | *[insérer le montant]* |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché :*[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du maître d’ouvrage : *[nom complet]*Adresse du maître d’ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation: *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* | *[insérer le montant]* |
| *…* | *…* | *[fournir la liste de tous les marchés concernés]* | *…* |
| **Saisie de Garantie de Performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance ES** |
| Année | Identification du marché  | Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US) |
| *[insérer l’année]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du maître d’ouvrage : *[nom complet]* Adresse du maître d’ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de saisie de garantie de performance : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-4
Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS)

*[Le formulaire suivant doit être rempli par le Candidat, chaque membre d’un GE et chaque sous-traitant envisagé par le Candidat]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE ou du Sous-traitant : *[insérer* *le nom complet]*

Numéro du DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI* *et le titre]*Page *[insérer le numéro de* *page]*  de *[insérer le nombre total]*  pages

|  |
| --- |
| **Déclaration EAS et/ou HS** **conformément à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences** |
| Nous:🞎 (a) n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS🞎 (b) faisons l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS🞎 (c) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Une sentence arbitrale sur le cas de disqualification a été rendue en notre faveur. |
| **[*Si (c) ci-dessus est applicable,* *joindre la preuve d’une sentence arbitrale rendue en la faveur du Candidat sur les questions sous-jacentes à la disqualification.]*** |
|  |

Formulaire FIN – 3.1
Situation et Performance Financière

*[Le* *formulaire suivant doit être rempli pour le Candidat et par chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

**1. Renseignements financiers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Données financières en équivalent $EU**  | **Antécédents pour les \_\_\_\_\_\_ (\_\_) dernières années** (Équivalent en milliers de $EU et taux de change\*) |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année … | Année n |
| Information du bilan |
| 1. Actif total (AT) |  |  |  |  |  |
| 2. Passif total (PT) |  |  |  |  |  |
| 3. Valeur nette (VN)= [1-2] |  |  |  |  |  |
| 4. Actifs circulants (AC) |  |  |  |  |  |
| 5. Dette à court terme (DC) |  |  |  |  |  |
| 6. Fonds de roulement (FR)= [4-5] |  |  |  |  |  |
| 7. Ratio courant = [4/5] |  |  |  |  |  |
| Information des comptes de résultats |
| 8. Recettes totales (RT) |  |  |  |  |  |
| 9. Bénéfices avant impôts (BAI) |  |  |  |  |  |
| 10. Retour sur capitaux= [9/3ap\*] |  |  |  |  |  |
| 11. Ratio d’endettement =[3/1] |  |  |  |  |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

**2. Source de financement**

*[Chaque Candidat, et dans le cas d’un Groupement, chacun des membres du groupement doit remplir le tableau ci-après]*

Indiquer les sources de financement nécessaires pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres, ainsi que des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Source de financement** | **Montant (équivalent $EU)** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
|  |  |  |

**3. Documents financiers**

Le Candidat et ses membres partenaires doivent fournir une copie des états financiers (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées à la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.1 et qui satisfont aux conditions suivantes :

1. ils doivent refléter la situation financière du Candidat ou de la Partie au GE, et non pas celle de la maison mère ou de filiales
2. ils doivent être vérifiés par un expert-comptable agréé ou en conformité avec la législation locale applicable
3. ils doivent être complets et inclure toutes les notes y afférant
4. ils doivent correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées.
5. Ci-joint copies des états financiers[[16]](#footnote-17) (bilans, y compris toutes les notes y afférant, et comptes de résultats) pour les années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions indiquées

Formulaire FIN – 3.2
Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Travaux[[17]](#footnote-18)

[*Formulaire à compléter par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| **Données sur le chiffre d’affaires annuel**  |
| Année | Montant et monnaie | Taux de change\* | Equivalent $EU |
| *[indiquer l’année civile]* |  *[insérer le montant et la monnaie]* |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | \*\*Chiffre d’affaires moyen des activités de construction |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

\*\*Le chiffre d’affaires annuel moyen en $EU est calculé en divisant le total des paiements ordonnancés par le nombre d’années spécifié dans la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.2.

Formulaire EXP – 4.1
Expérience Générale de Travaux[[18]](#footnote-19)

*[Formulaire à compléter par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE et de Sous-traitants spécialisés.]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

*[Indiquer les marchés au cours des [nombre d’années] années conformément à la Section III, Critères de Qualification, critère 4.1. Procéder par ordre chronologique en commençant par l’année la plus ancienne]*

| **Mois/****année de départ** | **Mois/****année final(e)** | **Identification du marché**  | **Rôle du Candidat** |
| --- | --- | --- | --- |
| *[insérer mois**/année]*\_\_\_\_\_\_ | *[insérer mois/**année]*\_\_\_\_\_\_ | Nom du marché : *[insérer le nom complet]*Brève description des Travaux réalisés par le candidat : *[insérer une brève description des travaux]*Montant du marché : *[insérer le montant en monnaie du marché] [insérer le montant en équivalent $EU\*]*Taux de change : *[insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU]*Nom du maître d’ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse : *[nom de rue, numéro, ville, pays]* | *[indiquer « Entrepreneur » « partenaire de GE » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du maître d’ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du maître d’ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

Formulaire EXP – 4.2 (a)
Expérience Spécifique de Travaux [[19]](#footnote-20)

(Tableau 1, 4.2 et Tableau 2)

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un sous-traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de marché similaire** : *[insérer numéro du marché similaire]* sur *[insérer nombre total de marchés requis]* | Information |
| Identification du marché | *[Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant]* |
| Date d’attribution Date d’achèvement | *[jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015]**[jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017]* |
| Rôle dans le marché*[vérifier les cases appropriées]* |  Entrepreneur |  Partenaire GE |  Ensemblier |  Sous-traitant |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie locale]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la part en montant du montant total du marché, ainsi que le rôle et les responsabilités | *[indiquer le pourcentage du total]* % | *[indiquer le montant en monnaie locale]* |  *[indiquer le montant en équivalent dollars des EU] [insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU\*]* |
|  | ***Insérer le rôle et les responsabilités]*** |
| Description de la similitude conformément à la Section III Tableau 1, 4.2 |  |
| Taille physique des rubriques des marchés exigés | *[insérer la taille physique des rubriques]* |
| Complexité | *[insérer la description de la complexité]* |
| Méthodes/Technologie | *[insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliquées dans le marché]* |
| Autres caractéristiques | *[insérer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage]* |
| Nom du maître d’ouvrage : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

**[Insérer le formulaire ci-dessous dans le cas d'un Marché de Conception-Construction]**

Formulaire EXP – 4.2 (b)
Expérience Spécifique en Conception

(Tableau 1, 4.2 et Tableau 2)

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un sous-traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de marché similaire** : *[insérer numéro du marché similaire]* sur *[insérer nombre total de marchés requis]* | Information |
| Identification du marché | *[Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant]* |
| Date d’attribution Date d’achèvement | *[jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015]**[jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017]* |
| Rôle dans le marché*[vérifier les cases appropriées]* |  Chef de file de la Conception |  Partenaire au processus de Conception |  Conception détaillée |  Autre |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie locale]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la part en montant du montant total du marché, ainsi que le rôle et les responsabilités | *[indiquer le pourcentage du total]* % | *[indiquer le montant en monnaie locale]* |  *[indiquer le montant en équivalent dollars des EU] [insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU\*]* |
|  | ***Insérer le rôle et les responsabilités]*** |
| Description de la similitude conformément à la Section III Tableau 1, 4.2 |  |
| Taille physique des rubriques des marchés exigés | *[insérer la taille physique des rubriques]* |
| Complexité | *[insérer la description de la complexité]* |
| Méthodes/Technologie | *[insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliquées dans le marché]* |
| Autres caractéristiques | *[insérer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Exigences du Maître d’Ouvrage]* |
| Nom du Maître d’Ouvrage : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

Formulaire EXP - 4.2 (c)
 Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES

***[Le formulaire suivant doit être rempli pour les marchés exécutés par le* Candidatetchaque *membre d’un GE]***

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

* + - 1. Exigence Clé no 1 conformément à l’article 4.2 (b): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| Identification du Marché |  |
| Date d’attribution |  |
| Date d’achèvement |  |
| Rôle dans le Marché | Entrepreneur principal🞎 | Membre de JV🞎 | Ensemblier🞎 | Sous-traitant🞎 |
| Montant total du Marché |  | US$ |
| Détails de l’expérience pertinente |  |

* + - 1. Exigence Clé no 2 conformément à l’article 4.2 (b) : *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*
			2. Exigence Clé no 3 conformément à l’article 4.2 (b): *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**. . .**

Tableau 2-CG
Capacité de Gestion de Marché et de Projet

*Le candidat devra démontrer sa capacité à gérer un Marché /un Projet conformément au Tableau 2*

Tableau 2-ER
Compréhension des Exigences du Maître d’Ouvrage

*Le Candidat devra démontrer sa compréhension des Exigences du Maître d’Ouvrage conformément au Tableau 2*

Tableau 2-AD
Acquisition Durable

*Le Candidat devra démontrer sa capacité dans le domaine des Acquisitions Durables selon le Tableau 2*

Tableau 2-CS
Exigence en Cybersécurité

*Le Candidat devra démontrer sa capacité dans le domaine de Cybersécurité selon le Tableau 2*

Section V - Pays éligibles

**Règles d’éligibilité applicables à la fourniture de Biens, Travaux et Services dans le cadre des marchés financés par la BIsD**

**1.** En application du paragraphe 1.11 des Politiques d’Acquisition- Directives pour l’Acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement - Avril 2019, révision de février 2023, une des règles fondamentales de la BIsD que les Biens, Travaux et services connexes fournis par l’Entrepreneur doivent être strictement en conformité avec les Règles de Boycott de l’Organisation de Coopération Islamique, la Ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine. Le Bénéficiaire est tenu d’informer les Soumissionnaires potentiels que seules les Offres provenant de Firmes qui ne font pas l’objet de boycott en vertu des Règles de Boycott seront prises en considération. Le Soumissionnaire devra soumettre une déclaration sur l’honneur à cet effet.

L’éligibilité d’un Soumissionnaire sera déterminée durant la procédure d’évaluation. Dans le cas où une Firme ne divulgue pas une information afin d’éviter la disqualification en application des règles d’éligibilité, le Bénéficiaire a le droit d’annuler le marché à tout moment et de pénaliser cette Firme, de même qu’il est en droit de réclamer un dédommagement pour les pertes ainsi occasionnées, au profit du Bénéficiaire et de la BIsD. La BIsD se réserve le droit de ne pas honorer un marché s’il s’avère que la Firme attributaire est inéligible en application des conditions d’éligibilité stipulées.

Aux fins des Directives, est considérée en tant que Firme provenant d’un Pays Membre (PM), une Firme dont:

1. L’immatriculation ou la constitution légale a lieu dans un Pays Membre de la BID ;
2. L’aire principale d’activité est située dans un Pays Membre de la BID; et
3. Elle appartient à plus de 50% à une ou plusieurs firmes dans un ou plusieurs Pays Membres (lesquelles firmes devant justifier de leur nationalité) et/ou à des ressortissants de ces Pays Membres.

Aux fins des Directives, est considérée en tant que Firme nationale d’un Pays Membre (PM) donné, une Firme dont:

1. L’immatriculation ou la constitution légale a lieu dans le Pays Membre dans lequel les Travaux doivent être réalisés et/ou les Biens doivent être livrés ;
2. L’aire principale d’activité est située dans le Pays Membre Bénéficiaire ; et
3. Elle appartient à plus de 50% à une ou plusieurs firmes du Pays Membre Bénéficiaire (laquelle ou lesquelles firme ou firmes devant justifier de sa ou leur nationalité) et/ou à des ressortissants dudit Pays Membre.

2. En référence aux articles 4.8 et 5.1 des IC, pour l’information des soumissionnaires,à l’heure actuelle, les biens et services provenant des pays ci-après ne sont pas admis dans le cadre de la présente sélection:

1. en référence à l’article 5.1 (a): [*insérer la liste des pays, établie après accord de la BIsD afin d’appliquer la restriction ou indiquer « sans objet »*]
2. en référence à l’article 5.1 (b): [*insérer la liste des pays, qui sont exclus dans le cadre des Règles de boycott de l’Organisation de la Coopération Islamique, de la ligue des Etats Arabes et de l’Union Africaine ou indiquer « sans objet »*]

Section VI - Règles de la BIsD en matière de Fraude et Corruption

**(Le texte de cette Section VI ne doit pas être modifié)**

#### Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement - Avril 2019, révision de février 2023:

**Fraude et Corruption**

* 1. Les règles de la BIsD exigent que les Bénéficiaires ainsi que les Firmes, Entrepreneurs, et leurs agents (qu’ils soient déclarés ou non), les sous-traitants, les prestataires de services ou fournisseurs, ainsi que les personnels de ces entités, observent les règles d’éthique professionnelle les plus strictes, lors de la procédure d’acquisition et de l’exécution de marchés financés par la BIsD[[20]](#footnote-21). En vertu de ce principe, les exigences des *Directives Anti-Corruption du Groupe de la BIsD pour la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les Projets Financés par la BIsD* et les procédures de sanctions doivent être appliquées en tous instants.

En application de cette politique, la BIsD:

1. définit comme suit, pour les besoins de la présente disposition, les expressions suivantes:
2. «Pratique de corruption » signifie l’offre, le don, la sollicitation ou l’acceptation, directement ou indirectement, d’un quelconque avantage en vue d’influer indûment l’action d’une autre personne ou entité;
3. “Pratique frauduleuse” signifie tout acte ou omission, ou présentation erronée des faits, qui, délibérément ou par imprudence intentionnelle, induit ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation;
4. “Pratique collusoire” signifie un arrangement entre deux ou plusieurs parties qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur les actions d’une autre partie;
5. “Pratique coercitive” signifie tout acte visant à nuire ou porter préjudice, ou menacer de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une partie ou à ses biens en vue d’en influer indûment les actions; et
6. “Pratique obstructive” signifie tout acte à effet de détruire, falsifier, altérer ou dissimuler délibérément les preuves sur lesquelles se fonde une enquête de la BIsD en matière de corruption ou de pratiques frauduleuses, coercitives ou collusives, ou faire de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menacer, harceler ou intimider quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête; ou visant à entraver délibérément l’exercice par la BIsD de son droit d’examen tel que prévu au paragraphe (e) ci-dessous.
7. rejettera la proposition d’attribution du marché si elle établit que le Soumissionnaire auquel il est recommandé d’attribuer le marché, ou tout membre de son personnel, ou ses agents, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et/ou leurs employés), est coupable, directement ou indirectement, de corruption ou s’est livré à des pratiques frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l’obtention de ce marché;
8. déclarera l’acquisition non conforme et annulera la fraction du Financement de Projet allouée à un marché si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants du Bénéficiaire ou d’un bénéficiaire des produits du Financement de Projet s’est livré à la corruption, à des pratiques frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure d’acquisition ou l’exécution du marché en question sans que le Bénéficiaire ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la BIsD, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d’information de la BIsD lorsqu’il a eu connaissance desdites pratiques;
9. sanctionnera à tout moment une Firme ou un individu, en application des procédures de sanctions de la BIsD[[21]](#footnote-22), y compris en déclarant publiquement cette Firme ou cet individu exclu indéfiniment ou pour une période déterminée:
10. de toute attribution de marché financé par la BIsD; et
11. de la possibilité d’être retenu comme sous-traitant, Consultant, fournisseur, ou prestataire de service au profit d’une Firme par ailleurs susceptible de se voir attribuer un contrat financé par la BIsD; et
12. exigera que les Dossiers d’Appel d’Offres et les marchés financés par la BIsD contiennent une disposition requérant des Soumissionnaires, y compris leurs agents, leurs personnels, leurs sous-traitants, leurs prestataires de services ou fournisseurs, qu’ils autorisent la BIsD à examiner tous les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la soumission des Propositions et à l’exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la BIsD.

PARTIE 2 - Exigences du Maître d’Ouvrage

Section VII - Etendue des Exigences du Maître d’Ouvrage

Table des matières

1. Description des Activités à acquérir 73

2. Période d’Exécution 74

3. Données du Site et Autres 75

4. Exigences Environnementales et Sociales (ES) 76

1. Description des Activités à acquérir

***[Préciser: Travaux, Equipements (Conception, Fourniture et Montage), Conception-Construction, Clé-en-main/EPC (Conception, Approvisionnement, Construction) , Systèmes d’Information, etc.)***

*[Insérer un résumé des exigences techniques telles que :*

1. *Résumé de la description des Activités*
2. *Exigences Légales et Réglementaires, y compris les aspects environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité, le cas échéant*
3. *Exigences Fonctionnelles et/ou de Performance*
4. *Exigences relatives à la mise en service et aux essais préalables*
5. *Toute demande de services de garantie ou d'après-garantie, et*
6. *Tous autres aspects caractéristiques]*

2. Période d’Exécution

*[Insérer la période de réalisation estimée].*

3. Données du Site et Autres

4. Exigences Environnementales et Sociales (ES)

 *[L’équipe du Maître d’Ouvrage qui prépare les exigences en matière d’ES devrait comprendre un ou des spécialistes de l’environnement et des affaires sociales dûment qualifiés.*

*Sur la base de l’évaluation ES, le Maître d’Ouvrage doit fournir aux candidats les principaux risques et impacts ES et les attentes sur la façon de gérer les risques et les impacts. Cela peut inclure, le cas échéant, mais sans s’y limiter, un résumé : des principales attentes en matière de risques et d’impacts liés à l’Exploitation et aux Abus sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS), de la gestion des conditions de travail, de la protection de l’environnement, de la sécurité du site, de l’hygiène et de la sécurité communautaires, de la gestion de la sécurité des matières dangereuses, de l’efficacité des ressources et de la prévention et de la gestion de la pollution,* *la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes, etc. Tout renseignement sommaire (clé) fourni ici ne doit pas être incompatible avec les exigences plus détaillées du dossier de Demande de Propositions.]*

**Annexe :** **Questionnaire du Groupe de la BID en LBC/KYC**

**Questionnaire du Groupe de la BIsD**[[22]](#footnote-23) **dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et pour la connaissance de l’identité du client (LBC/KYC) (Institutions non financières)**

Les questions ci-après sont destinées à aider les membres du Groupe de la Banque islamique de développement (ci-après dénommé "groupe de la BIsD") dans leur vérification préalable à l'égard du client. Elles visent à recueillir des informations et à fournir des justificatifs sur les politiques et procédures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme mises en œuvre par leurs clients, les intermédiaires professionnels, les banques correspondantes, les consultants et les organisations non gouvernementales.

# Informations générales

* 1. **Informations générales sur l'entité**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l'institution  |  |
| Pays de constitution ou d'immatriculation |  |
| Numéro d’immatriculation / d'agrément |  |
| Forme juridique(Société anonyme, société par actions, société en commandite, à responsabilité limitée ou illimitée, etc.) |  |
| Adresse du siège |  |
| Site web |  |
| Principales activités |  |
| Téléphone |  |
| Fax  |  |
| Nom |  |
| Courriel |  |

* 1. **Structure de propriété**
		1. Quel est le capital autorisé et le capital-actions émis de votre institution ?

Capital autorisé : Capital-actions émis :

* + 1. Nom des personnes ou de toute entité juridique qui détiennent ou contrôlent plus de 10 % des actions de votre institution.
		2. Les actions de l’institution sont-elles classées en plusieurs ? Oui Non N/A

Si oui, indiquez les catégories d'actions (ordinaires, privilégiées, au porteur ou nominatives) :

* + 1. Votre institution est-elle cotée en bourse ? Oui Non N/A

Si votre réponse est « oui », veuillez citer la bourse et indiquer le symbole.

* + 1. Votre entité a-t-elle des succursales ou des filiales ? Si oui, ce questionnaire s'applique-t-il également à elles ?
		2. Y a-t-il eu des changements significatifs de participation (plus de 25%) au cours des cinq dernières années ? Dans l'affirmative, veuillez fournir plus d’informations.

# Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC / FT)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **I. Politiques, pratiques et procédures générales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux** | Oui | Non | N/A |
| 1. Existe-t-il des législations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le pays où votre société ou institution a été constituée ?Dans l'affirmative, veuillez citer les législations applicables : |  |  |  |
| 2. Votre institution a-t-elle élaboré des politiques et des procédures pour prévenir, détecter et signaler les transactions suspectes/les activités de financement du terrorisme ? |  |  |  |
| 3. Votre politique de LBC/FT est-elle conforme aux lois locales et aux normes fixées par le GAFI ? |  |  |  |
|  4.Ces législations interdisent-elles à votre institution d’être en relation d’affaires avec des sociétés fictives ou d’agir en leur nom ? |  |  |  |
| 5.Votre politique de LBC/FT est-elle approuvée par le conseil d'administration de votre institution ou par un comité supérieur ? |  |  |  |
| 6. Votre politique vous impose-t-elle d'identifier la provenance des fonds ou des revenus de vos clients ? |  |  |  |
| 7. Votre institution se renseigne-t-elle sur les activités commerciales de ses clients et évalue-t-elle leurs politiques ou pratiques de lutte contre le blanchiment de capitaux ? |  |  |  |
| 8. Votre institution est-elle soumise à la surveillance d'une autorité de supervision ou de régulation ? Si oui, veuillez indiquer le nom de l'autorité de supervision/régulation. |  |  |  |
| 9. Veuillez indiquer le nom de l'autorité à laquelle vous devez vous adresser en cas de soupçon de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme : |  |  |  |
| 10. En sus des inspections effectuées par les autorités de supervision/régulation étatiques, votre institution dispose-t-elle d'une fonction d'audit interne ou contracte-t-elle un tiers indépendant qui évalue régulièrement les politiques et pratiques de lutte contre le blanchiment de capitaux ? |  |  |  |
| 11. Votre entité dispose-t-elle d'une politique de lutte contre la corruption ? (Si oui, veuillez en fournir une copie) |  |  |  |
| 12. Votre institution dispose-t-elle de politiques applicables aux relations avec les personnes politiquement exposées (PPE), leurs familles et leurs proches ? |  |  |  |
|  |  |  |  |
| 13. Votre institution dispose-t-elle de procédures appropriées de conservation des dossiers conformément aux lois applicables ?Si oui, veuillez indiquer la durée de conservation des dossiers. |  |  |  |
| **II. *Évaluation des risques*** | Oui | Non | N/A |
| 14. Votre institution procède-t-elle à une évaluation des risques liés à la clientèle et à ses transactions ? |  |  |  |
| 15. Votre institution détermine-t-elle le niveau approprié de vérification préalable approfondie nécessaire pour les catégories de clients et les transactions dont votre institution a des raisons de croire qu'elles présentent un risque ? accru d'activités illicites ? |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **III. *Connaissance de l’identité des clients, Vérification préalable et Vérification préalable approfondie*** | Oui | Non | N/A |
| 16. Votre institution exige-t-elle la vérification de l’identité de tous les clients et contreparties (personnes physiques ou morales) à l’entame de la relation ? (nom, nationalité, adresse, numéro de téléphone, profession, âge/date de naissance, numéro et type de pièce d'identité officielle valable, ainsi que le nom du pays/état qui l'a délivrée) ? |  |  |  |
| 17. Votre institution dispose-t-elle de procédures pour établir un dossier pour chaque nouveau client contenant ses documents d'identification et les informations relatives à la connaissance du client ? |  |  |  |
| 18. Votre programme d'identification des clients exige-t-il qu'une vérification préalable approfondie soit exercée à l'égard de certains clients susceptibles de présenter un niveau élevé de risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pour votre institution, a l’instar des clients des banques privées internationales et des banques correspondantes, ou des clients originaires de pays à haut risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ? |  |  |  |
| 19. Votre institution dispose-t-elle d'un processus pour examiner périodiquement et, le cas échéant, mettre à jour les informations relatives aux clients à haut risque ? |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***IV. Transactions à signaler, prévention et détection des transactions menées avec des fonds illicites*** | Oui | Non | N/A |
| 20. Votre institution dispose-t-elle de politiques ou de pratiques pour l'identification et la déclaration des transactions qui doivent être signalées aux autorités ? |  |  |  |
| **V. Suivi des transactions** |  |  |  |
| 21. Votre institution dispose-t-elle d'un programme de suivi des activités inhabituelles et potentiellement suspectes qui pourraient l’exposer à des risques de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ? |  |  |  |
| 22. Votre institution filtre-t-elle les paiements en fonction des listes de sanctions pertinentes des Nations unies ? |  |  |  |
| **VI. *Formation à la lutte contre le blanchiment de capitaux*** | Oui | Non | N/A |
| 1. Votre institution dispense-t-elle une formation sur les sanctions et embargos relatifs à la LBC/FT aux employés concernés, notamment
	* Identification et déclaration des transactions qui doivent être signalées aux autorités gouvernementales.
 |  |  |  |
| * Exemples des différentes formes de blanchiment de capitaux impliquant les produits et services de l'institution.
* Politiques internationales, nationales et internes de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Si oui, à quelle fréquence ? |  |  |  |
| 24 Votre institution conserve-t-elle des dossiers de ses séances de formation, notamment les registres de présence et les documents utilisés ? |  |  |  |
| 25. Votre institution dispose-t-elle de politiques pour communiquer au personnel concerné les nouvelles lois relatives aux sanctions et embargos en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ou les changements apportés aux politiques ou pratiques en vigueur en la matière ? |  |  |  |
| 26. Votre institution sous-traite-t-elle certaines de ses fonctions relatives aux sanctions et embargos pour la LBC/FT ?Si oui, veuillez répondre à la question ci-dessous. |  |  |  |
| **VI. Informations et documents complémentaires** |
| Veuillez joindre les documents suivants au présent formulaire :* Certificat d'immatriculation/d'agrément ;
* Règlement / Statuts.
* Politiques / Directives LBC/FT/KYC ;
* Liste des actionnaires / propriétaires et leur pourcentage de participation respectif
* Liste des membres du conseil d'administration (ou des administrateurs), indiquer leur nationalité et les actionnaires qu'ils représentent
* Liste des membres de l'équipe de direction et indiquer leurs fonctions respectives et le nombre d'années de service.
* Rapport annuel et état financier.
 |

Je, soussigné, certifie par la présente que les informations ci-dessus sont véridiques et exactes et que je suis autorisé à remplir le présent document.

Nom: Signature

Fonction

Date : Cachet officiel

(P.S. Veuillez-vous assurer que le présent formulaire est dûment rempli, signé et estampillé afin qu’il puisse être exploité).

1. Remplacer par « des marchés » lorsque les Propositions sont demandées simultanément pour plusieurs marchés. Ajouter un nouveau paragraphe 3 et renuméroter les paragraphes 3 à 8 comme suit : « *Les Candidats initialement sélectionnés pourront soumettre des propositions pour un ou plusieurs marchés, tels que définis plus en détail dans le dossier de DP.*» [↑](#footnote-ref-2)
2. Insérer si applicable : *« Ce marché sera financé conjointement par [insérer le nom du co-financier]. Le processus de passation de marchés sera régi par les Directives de Passation de Marchés de la BIsD.* [↑](#footnote-ref-3)
3. La procédure de livraison est généralement la poste aérienne pour la livraison à l’étranger et le courrier de surface ou la messagerie pour la livraison locale. Si l’urgence ou la sécurité l’exige, des services de messagerie peuvent être nécessaires pour la livraison à l’étranger. Avec l’accord de la BIsD, le dossier peut être distribué par courrier électronique, en téléchargement à partir du ou des sites internet autorisés ou d’un système de passation de marchés électronique. Le dossier de Sélection Initiale (en lecture seule) doit être affiché sur le site internet du Maître d’Ouvrage, s’il est disponible, pour consultation par les Candidats potentiels. [↑](#footnote-ref-4)
4. Aux fins d’application de la marge de préférence, une entreprise est considérée comme étant du pays du Maître de l’Ouvrage à la condition qu’elle soit enregistrée dans le pays du Maître de l’Ouvrage, qu’elle appartienne en majorité à des ressortissants de ce pays, et qu’elle ne soustraite pas à des entreprises étrangères **(cf par. 1.99-100 des Procédures des Acquisitions - Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement qui prévaudront)** plus de 10 pourcents du Montant du Marché (à l’exclusion des Sommes à valoir). Les groupements d’entreprises sont considérés comme étant du pays du Maître de l’Ouvrage et bénéficient de la préférence en faveur du Pays du Maître de l’Ouvrage à la condition que chacun de leurs membres soit enregistré dans le pays membre du Maître de l’Ouvrage, appartienne en majorité à des ressortissants de ce pays, et que le groupement soit enregistré dans le pays du Bénéficiaire. Le GE bénéficiant de la préférence ne doit pas sous-traiter pas plus de 10 pourcents du Montant du Marché (à l’exclusion des Sommes à valoir) à des entreprises étrangères. Les groupements entre entreprises du pays du Maître de l’Ouvrage et entreprises étrangères ne peuvent bénéficier de la préférence. [↑](#footnote-ref-5)
5. Un marché sera considéré en défaut d’exécution par le Maître de l’Ouvrage lorsque le défaut d’exécution n’a pas été contesté par l’Entrepreneur y compris par recours au mécanisme de règlement des litiges prévu au marché en question, ou lorsqu’il a fait l’objet de contestation par l’Entrepreneur mais a été réglé entièrement à l’encontre de l’Entrepreneur. Le défaut d’exécution ne comprend pas le cas des marchés contestés pour lesquels le Maître de l’Ouvrage n’a pas obtenu gain de cause au cours du règlement des litiges. Le défaut d’exécution doit être confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du Candidat ont été épuisés. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-7)
7. Le Candidat fournira des informations précises dans la Lettre de candidature au sujet des litiges ou différends portant sur les marchés achevés ou en cours d’exécution au cours des dernières années comme demandé. Des antécédents de litiges conclus de manière systématique à l’encontre du Candidat en tant qu’entité unique ou en tant que membre d’un groupement sont susceptibles de justifier la disqualification du Candidat. [↑](#footnote-ref-8)
8. Le Maître d’Ouvrage pourra utiliser ces informations afin d’obtenir des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements durant l’appel d’offres et le processus de vérification (due diligence) associé. [↑](#footnote-ref-9)
9. Dans le cas de l'acquisition de Systèmes d`Information, remplacer "travaux" par "Conception, et/ou Fourniture et/ou Installation de Systèmes d`Information". [↑](#footnote-ref-10)
10. Dans le cas de l'acquisition de Systèmes d`Information, remplacer "travaux" par "Conception, et/ou Fourniture et/ou Installation de Systèmes d`Information". [↑](#footnote-ref-11)
11. L’achèvement substantiel est basé sur 80% ou plus du contrat achevé. [↑](#footnote-ref-12)
12. Pour les contrats auxquels le demandeur a participé en tant que membre de coentreprise ou sous-traitant, seuls le rôle et les responsabilités du demandeur doivent être considérés comme répondant à cette exigence. [↑](#footnote-ref-13)
13. L’exigence minimale d’expérience pour les contrats multiples sera la somme des exigences minimales pour les contrats individuels respectifs, sauf indication contraire. [↑](#footnote-ref-14)
14. Dans le cas d’un GE, la valeur des marchés conclus par ses membres ne sera pas cumulée pour déterminer si l’exigence de la valeur minimale d’un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque marché réalisé par un membre qui contribue à satisfaire à l’exigence doit satisfaire à la valeur minimale d’un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si le GE satisfait à l’exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé. [↑](#footnote-ref-15)
15. Dans le cas d’un GE, la valeur des marchés conclus par ses membres ne sera pas cumulée pour déterminer si l’exigence de la valeur minimale d’un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque marché réalisé par un membre qui contribue à satisfaire à l’exigence doit satisfaire à la valeur minimale d’un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si le GE satisfait à l’exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé. [↑](#footnote-ref-16)
16. Si l’état financier le plus récent concerne une période antérieure aux 12 derniers mois précédant la candidature, le motif doit en être fourni [↑](#footnote-ref-17)
17. Dans le cas de l'acquisition de Systèmes d`Information, remplacer "Travaux" par "Conception, et/ou Fourniture et/ou Installation de Systèmes d`Information". [↑](#footnote-ref-18)
18. Dans le cas de l'acquisition de Systèmes d`Information, remplacer "Travaux" par "Conception, et/ou Fourniture et/ou Installation de Systèmes d`Information". [↑](#footnote-ref-19)
19. Dans le cas de l'acquisition de Systèmes d`Information, remplacer "Travaux" par "Conception, et/ou Fourniture et/ou Installation de Systèmes d`Information". [↑](#footnote-ref-20)
20. Dans ce contexte, toute action entreprise par une Firme, un Consultant et leurs agents, sous-traitants, prestataires de services, et/ou leurs personnels en vue d’influencer la procédure d’attribution ou l’exécution du marché en vue d’un avantage indu quelconque est inappropriée. [↑](#footnote-ref-21)
21. Une Firme ou un individu peut être exclu de l'attribution de marchés financés par la BIsD à la suite : i) de l’achèvement des procédures de sanctions de la BIsD, y compris entre autres, de l’exclusion croisée convenue avec les autres Institutions Financières Internationales dont les Banques Multilatérales de Développement et de l’application des procédures de sanctions pour fraude et corruption relatives à la passation des marchés de la BIsD; et ii) d’une suspension temporaire ou d’une suspension temporaire rapide liée à des procédures de sanctions en cours. [↑](#footnote-ref-22)
22. La Banque Islamique de Développement (BIsD), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) sont des institutions financières internationales supranationales, intergouvernementales et autonomes, établies en vertu de leurs statuts respectifs et ayant leur siège à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite (ensemble, ces institutions constituent et sont désignées par le terme « Groupe de la BIsD »). [↑](#footnote-ref-23)